

**Étude de
caractérisation de
l'arrondissement naturel
de Percé**

NOVEMBRE 2006

Direction de la publication : Suzel Brunel, vice-présidente, Commission des biens culturels du Québec

Recherche et rédaction : Guy Mongrain, consultant en histoire et cartographe
Révision linguistique : Services Fortexte inc.
Traitement de texte : Suzanne Turcotte et Corinne Gustin
Commission des biens culturels du Québec
Crédits photos : À moins d'avis contraire, les photographies sont de M. Guy Mongrain ;
elles ont été produites dans le cadre de son mandat.

© Commission des biens culturels du Québec, 2006
225, Grande Allée Est, bloc A, RC
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 643-8378
Télécopieur : 418 643-8591
Adresse électronique : info@cbcq.gouv.qc.ca
Site Internet : www.cbcq.gouv.qc.ca

AVANT-PROPOS

Dans le contexte de l'élargissement du concept de patrimoine et de la nécessaire adaptation aux exigences contemporaines, la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) publiait, en septembre 2002, un document intitulé : *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*. Cet outil, de portée générale, prescrit d'en adapter les principes à la réalité particulière de chacun des arrondissements historiques et des arrondissements naturels.

Le processus d'application du cadre de référence est une démarche en trois étapes :

L'étude de caractérisation de l'arrondissement : synthèse historique et inventaire des traces qui subsistent de cette histoire ;

L'énoncé de valeurs et de critères d'intervention : traduction des caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement en normes et en pratiques de gestion ;

Le guide d'intervention : communication des valeurs et des caractéristiques de l'arrondissement historique ainsi que des normes qui en découlent.

Le présent document porte sur la première étape de cette démarche en trois temps pour l'arrondissement naturel de Percé. Il a été produit par la Commission des biens culturels du Québec et financé en partie grâce à la collaboration de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de sa participation au *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux*.

La recherche a été confiée à M. Guy Mongrain, consultant en histoire et cartographe. Les commentaires de la Direction de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que ceux de la Ville de Percé, en ont enrichi le contenu. La CBCQ les remercie chaleureusement de leur précieuse collaboration.

Adoptée par la Commission des biens culturels du Québec, l'*Étude de caractérisation de l'arrondissement naturel de Percé* a pour objet de révéler les traces tangibles et les traits dominants toujours perceptibles dans le territoire visé. Ce sont ces traces mêmes qu'il est essentiel de préserver et de mettre en valeur pour la survie de l'arrondissement historique.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
1. INTRODUCTION	8
1.1 Contexte et mandat	8
1.2 La localisation et les structures territoriales	9
1.3 L'arrondissement naturel.....	10
1.4 La synthèse historique	14
2. LE PATRIMOINE NATUREL	15
2.1 Les Appalaches	16
2.2 Le paysage côtier	17
2.3 Le rocher Percé	19
2.4 Les particularités géologiques	20
2.5 Les espèces animales.....	22
2.6 Les autres caractéristiques du milieu naturel	23
3. LES PREMIERS OCCUPANTS ET LES EXPLORATEURS DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES	25
3.1 La période précontact.....	25
3.2 Les côtes gaspésiennes avant la venue de Jacques Cartier	25
3.3 Les voyages de Jacques Cartier	26
3.4 Le golfe du Saint-Laurent dans la seconde moitié du XVI ^e siècle.....	27
4. L'ÎLE PERCÉE, POSTE DE PÊCHE SAISONNIER, 1600-1690	29
4.1 Champlain et l'île Percée.....	29
4.2 Un poste de pêche saisonnier	30
4.3 Un acteur important : Nicolas Denys.....	31
4.4 La seigneurie de l'île Percée	32
4.5 Le raid de 1690.....	34
4.6 Les traces du premier établissement	34
5. L'ÎLE PERCÉE DANS LA TOURMENTE DU XVIII^e SIÈCLE, 1690-1783	36
5.1 Les projets pour Percé	36
5.2 Le poids de la conjoncture : les côtes de l'Atlantique jusqu'en 1760.....	36
5.3 L'arrivée de la Robin, Pipon and Company et le conflit anglo-américain	38
5.4 Les traces du XVIII ^e siècle	39

6.	LE BOURG DE PERCÉ AU XIX^e SIÈCLE	41
6.1	La seconde fondation de Percé.....	41
6.2	Les territoires de la région de Percé.....	42
6.3	La population	44
6.4	Le plan du village de Percé	44
6.5	Un village et une île de pêcheurs.....	48
6.6	Le paysage résidentiel.....	51
6.7	Les espaces sacrés.....	57
6.8	Le domaine rural	59
6.9	Les traces du XIX ^e siècle.....	60
7.	PERCÉ AU XX^e SIÈCLE	64
7.1	La fin de l'isolement	64
7.2	Le déclin de la morue.....	64
7.3	Le village et ses environs	65
7.4	Le patrimoine résidentiel du XX ^e siècle	66
7.5	L'infrastructure hôtelière	66
7.6	Les institutions et commerces	68
7.6.1	Les traces de la première moitié du XX ^e siècle.....	68
7.6.2	Les traces de la première moitié du XX ^e siècle sur l'île Bonaventure.....	69
8.	LES ENJEUX	71
8.1	Un arrondissement naturel et historique.....	71
8.2	Des frontières à redéfinir	71
8.3	Des biens à reconnaître	71
8.4	Des recherches historiques et un programme archéologique	71
	BIBLIOGRAPHIE	72

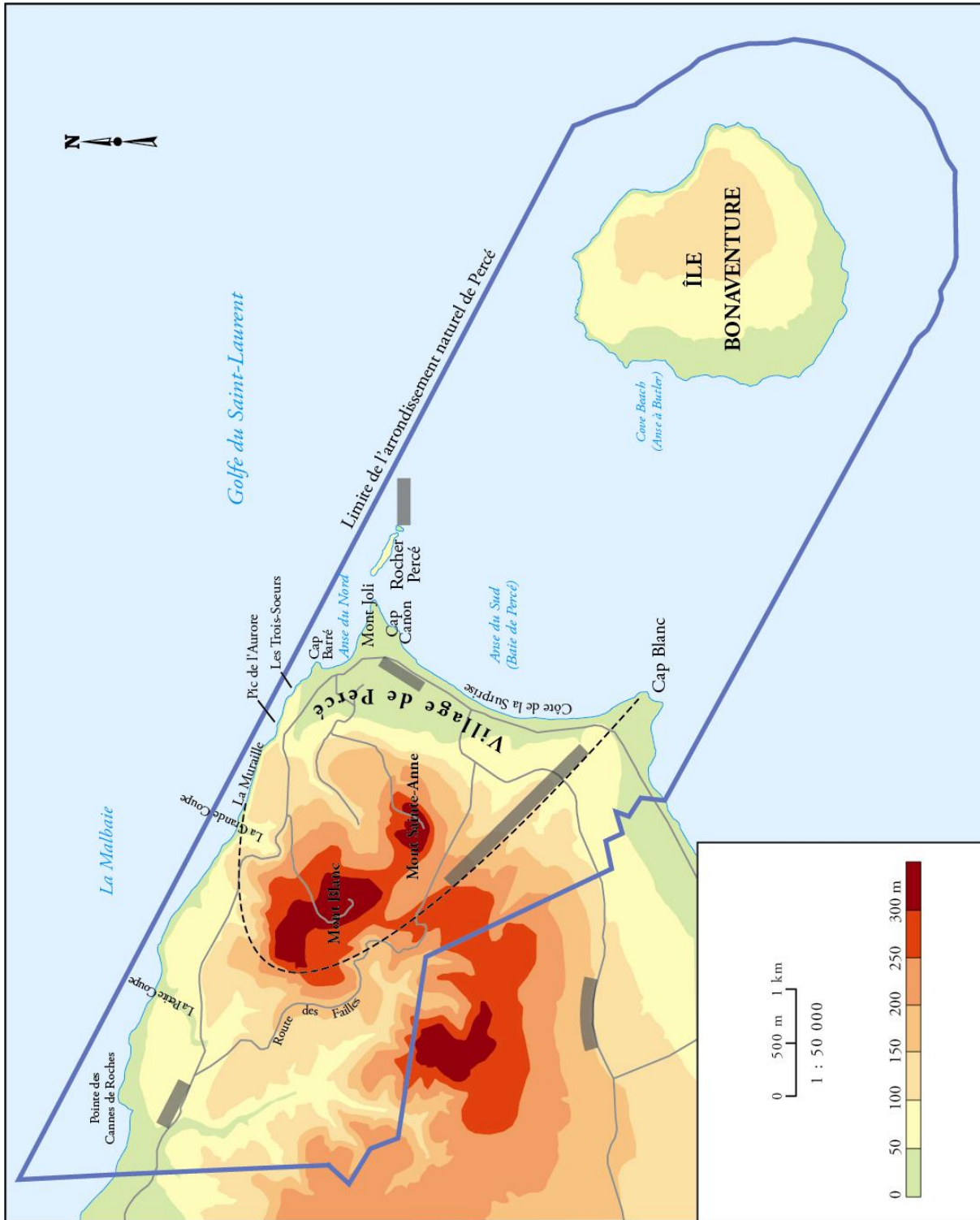
LISTE DES FIGURES

Fig. 1	Le paysage de Percé vu du mont Sainte-Anne	15
Fig. 2	Le mont Sainte-Anne et le mont Blanc vers la fin du XIX ^e siècle	17
Fig. 3	Le pic de l'Aurore, la Muraille, les Trois Sœurs et le cap Barré	18
Fig. 4	Le rocher Percé tel que peint par Théophile Hamel en 1887	19
Fig. 5	Formations géologiques et failles dans la région de Percé	21
Fig. 6	Les Fous de Bassan sur l'île Bonaventure	23
Fig. 7	Carte de Champlain (1632)	30
Fig. 8	Rade de l'Isle Percée (1686)	34
Fig. 9	Carte de Jacques L'Hermite de 1724	37
Fig. 10	Carte de Thomas Jeffrys de 1775	38
Fig. 11	Le canton de Percé en 1861	43
Fig. 12	Carte de l'île Bonaventure de Joseph Bouchette en 1819	43
Fig. 13	Plan de Joseph Bouchette, 1815 (détail)	46
Fig. 14	Illustration de Thomas Pye (1866)	46
Fig. 15	Carte de William McDonald, 1831 (détail)	47
Fig. 16	Carte de 1849, BAnQ	48
Fig. 17	Carte de 1870 (détail)	49
Fig. 18	Les anciennes installations de la Charles Robin and Company aujourd'hui	50
Fig. 19	La maison du capitaine et le manoir Shearson à l'ombre du rocher Percé	52
Fig. 20	La maison Rouge, Percé	53
Fig. 21	La maison Garneau, Percé	53
Fig. 22	La maison Tuzo, Percé	54
Fig. 23	Le 40, route Valpy, Percé	54
Fig. 24	La maison Biard, Percé	55
Fig. 25	La villa Frederick-James, Percé	55
Fig. 26	Le magasin général J.-E. Boulanger, Percé	56
Fig. 27	L'espace sacré catholique à Percé	57
Fig. 28	L'église anglicane Saint-Paul et son cimetière adjacent	58
Fig. 29	La route d'Irlande vers le début du XX ^e siècle	59
Fig. 30	Les cabines du pic de l'Aurore au milieu des années 1930	67

LISTE DES CARTES

Carte 1	L'arrondissement naturel de Percé	7
Carte 2	Traces d'intérêt historique, 1600-1783	40
Carte 3	Traces d'intérêt historique, XIX ^e siècle	63
Carte 4	Traces d'intérêt historique, 1900-1950	70

Carte 1 : L'arrondissement naturel de Percé



1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

L'arrondissement naturel de Percé jouit certainement d'un des patrimoines les plus originaux du Québec. En 1885, Jean-Chrysostome Langelier écrivait : « vu de la mer, le littoral de la Gaspésie n'offre à l'œil qu'une série continue de paysages magnifiques, où le pittoresque le dispute au grandiose¹ ». En effet, la singulière géographie qui forme le territoire de l'arrondissement – lequel comprend notamment le rocher Percé, l'île Bonaventure, le village de Percé et les montagnes qui le surplombent – donne au site un caractère majestueux, au point où le site a acquis une valeur emblématique indéniable. Mais l'arrondissement est aussi le lieu d'une histoire tout aussi singulière. D'abord havre de pêche saisonnier, le site attire rapidement des missionnaires Récollets. Une première chapelle y est construite vers 1686, mais le bourg est ravagé par des corsaires américains en 1690. Percé reprend vie quelques décennies plus tard pour devenir au XIX^e siècle l'un des principaux lieux de la pêche à la morue de l'est du Canada et le chef-lieu du district de Gaspé. Durant tout le XIX^e siècle, la Charles Robin and Company, l'une des plus importantes compagnies de pêche au Canada, participe activement au développement du village. Percé attire durant cette période des travailleurs saisonniers, mais aussi des résidents permanents. Le poste de pêche est devenu un véritable village. Avec le déclin des activités de pêche au XX^e siècle, la région se transforme en un lieu de villégiature prisé. En 1973, est déclaré l'arrondissement naturel par le gouvernement du Québec.

La présente étude vise à connaître et à comprendre l'ensemble des caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement naturel de Percé afin d'être en mesure, dans les phases ultérieures, d'énoncer des principes d'intervention et de gestion et de concevoir divers outils d'information et de diffusion sur la conservation du patrimoine de cet arrondissement. Pour ce faire, la présente étude adopte une démarche géohistorique, qui permet de relever les principales traces des activités humaines tout en mettant l'accent sur le territoire culturel dont les richesses sont assurément un moteur de développement.

Les principaux objectifs de l'étude de caractérisation sont donc de :

- déterminer les principales composantes caractéristiques qui forment le territoire de l'arrondissement naturel. L'étude porte sur l'environnement naturel et sur les paysages culturels ;
- réaliser une synthèse historique portant sur le village de Percé et l'île Bonaventure ;
- déterminer les « traces » des différentes périodes historiques examinées qui subsistent aujourd'hui.

Bien qu'il s'agisse d'un arrondissement naturel, signalons que l'étude répond en bonne partie aux mêmes interrogations que posent les arrondissements historiques. On ne saurait en effet ignorer la très forte imbrication entre l'environnement naturel majestueux des lieux et la

¹ Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Québec, J. Dussault, 1885, p. 13.

construction d'un paysage culturel dynamique. La différence légale entre les deux statuts est d'ailleurs bien mince².

1.2 La localisation et les structures territoriales

L'arrondissement naturel de Percé se situe aux confins orientaux de la péninsule gaspésienne. Bordée par le golfe du Saint-Laurent, la région se trouve à plus de 700 kilomètres au nord-est de la ville de Québec, au 48^e degré de latitude nord. Percé et ses environs se trouvent à la même latitude que les îles anglo-normandes en Europe, une coïncidence géographique digne de mention quand on sait les liens étroits que ces îles ont tissés avec la Gaspésie. La région de Percé ne possède pas pour autant le climat relativement doux des côtes normandes, tant s'en faut. Les étés y sont courts et les hivers longs et rigoureux, accompagnés de froids mordants provoqués par les rafales venues de la mer.

L'arrondissement naturel fait partie de territoires administratifs beaucoup plus vastes. La ville de Percé, formée en 1971 avec la fusion de plusieurs municipalités, couvre 428 kilomètres carrés et 67 kilomètres de littoral. Il s'agit d'une des plus grandes municipalités en Amérique du Nord. Percé demeure cependant un lieu aux dimensions nettement plus modestes dans l'esprit de la plupart des gens pour qui le rocher et le village environnant restent les points de référence principaux.

À cette superstructure territoriale qu'est la municipalité se superposent des découpages anciens et des découpages plus récents. La paroisse catholique de Saint-Michel-de-Percé, fondée en 1801, continue de servir les fidèles, tandis que les divisions cadastrales du canton de Percé, formées au milieu du XIX^e siècle, découpent toujours le territoire. Plus récemment, en 1981, la création de la municipalité régionale de comté (MRC) Le Rocher-Percé (anciennement la MRC de Pabok) a amené une redéfinition des pouvoirs au sein des instances locales. Comprenant notamment les municipalités de Chandler, Grande-Rivière et Percé, la MRC s'occupe principalement de l'aménagement du territoire, auquel se greffent une série de compétences que lui confèrent l'exécution de cette tâche.

Localement, les gouvernements fédéral et provincial sont tous deux d'importants propriétaires fonciers. Le gouvernement du Canada est, entre autres, propriétaire du quai de Percé en plus d'exercer sa compétence sur les eaux navigables et d'assurer la protection des oiseaux migrateurs de l'île Bonaventure et du rocher Percé. Quant au gouvernement du Québec, il a notamment créé le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. Mis en place au début des années 1970, il soustrait l'île et le rocher aux prérogatives des gouvernements locaux. Administré par la SEPAQ, il est intégré dans l'arrondissement naturel de Percé, lequel est créé au cours de la même période.

² Le ministère de la Culture et des Communications du Québec catégorise d'ailleurs le secteur comme « arrondissement historique » dans sa sous-catégorie analytique. Voir le répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec à l'adresse suivante : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/biens-culturels/index.htm>.

1.3 L'arrondissement naturel

Au début des années 1970, Percé profite d'une réputation qui dépasse largement les frontières du Québec. Elle accueille bon an, mal an des centaines de milliers de touristes, ce qui en fait une des destinations les plus courues au Québec. L'infrastructure touristique réussit tant bien que mal à soutenir cet afflux, mais l'absence de planification à long terme fait craindre les pires scénarios. Pour pallier ces problèmes, le gouvernement du Québec prend alors une série de mesures visant à promouvoir et à encadrer le développement touristique de Percé.

Le gouvernement québécois crée d'abord le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) en 1968. En 1971, on assiste à la création de la Ville de Percé, laquelle absorbe plusieurs localités limitrophes la même année. Québec s'attaque ensuite au problème qu'il juge le plus criant : la protection du rocher Percé et de l'île Bonaventure, en particulier de l'extraordinaire population d'oiseaux migrateurs qui nichent sur les falaises septentrionales de l'île. Le gouvernement se porte donc acquéreur de l'île Bonaventure, le rocher Percé ayant semble-t-il toujours fait partie du domaine public³. À l'exemple du gouvernement du Canada lors de la création du parc national de Forillon en 1970, le gouvernement québécois exproprie les propriétaires de l'île Bonaventure afin, dit-on, de faciliter la protection des lieux. Les motifs invoqués par le gouvernement reflètent aussi une affirmation nationaliste. Voici comment on résumait cet épisode en 1985, quinze ans après les expropriations :

En 1968, un relevé des propriétés foncières met en évidence le danger criant de l'appropriation étrangère d'un élément très significatif du patrimoine national québécois. D'ailleurs, les derniers insulaires avaient déjà décidé, cinq ans auparavant, de passer les hivers sur le continent. L'île se transformait alors progressivement en un site de villégiature estivale. Aussi en 1971, le gouvernement du Québec se porte acquéreur de l'île dans le dessein d'en faire un parc. L'intégrité de l'île sera ainsi sauvegardée. Le fou de Bassan, le pétrel cul-blanc, le gode et les autres oiseaux marins y seront toujours protégés. Au surplus, les marques du passé seront conservées⁴.

Bien que la situation ne se compare guère avec les expropriations massives survenues lors de la création du parc national de Forillon, le processus se fait tout de même dans la douleur pour les quelques familles qui habitent toujours l'île. Aussi, « les marques du passé » sont-elles en partie détruites. Des maisons, une auberge et diverses dépendances sont incendiées ou démolies. On ne conserve qu'un certain nombre de bâtiments que l'on intègre au volet d'interprétation historique. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'une mesure de protection supplémentaire pour les oiseaux migrateurs – l'île est un sanctuaire d'oiseaux depuis 1919 (législation du gouvernement du Canada) –, le lieu ne sera jamais plus le même : pour la première fois depuis trois siècles, l'île Bonaventure n'est plus habitée.

Le parc est constitué officiellement en 1973 – il porte alors le nom de « parc Percé » –, mais son statut reste celui d'une réserve de chasse jusqu'en 1985. Cette année-là, il est ouvert au public et intégré dans le réseau des parcs de conservation du Québec. Le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé est aujourd'hui sous la responsabilité de la SEPAQ,

³ Parcs Québec, *Aménagement et mise en valeur des sites historiques du parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé*, Québec, avril 2000, p. 2.

⁴ Gouvernement du Québec, *Le parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, où il fait bon courir le marigot*, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1985, p. 11.

organisme d'État qui a pour mandat la gérance des parcs nationaux. Outre l'île Bonaventure et le rocher Percé, son territoire inclut quelques anciennes propriétés de la Charles Robin and Company dans le village de Percé.

La création du parc laisse cependant en plan le noyau villageois et ce qu'on appelle communément l'« amphithéâtre naturel » de Percé décrit de multiples façons depuis fort longtemps. En 1836, Ferland écrivait que le village de Percé était « encadré par un demi-cercle de montagnes⁵ ». Pour protéger l'amphithéâtre, le gouvernement du Québec entame en 1973 le processus visant la création de l'arrondissement naturel de Percé. On veut en quelque sorte affermir les orientations prises lors de la constitution du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé en voulant protéger l'« harmonie naturelle » des lieux. L'arrondissement naturel, est, d'après la *Loi sur les biens culturels*, « un territoire, une municipalité ou une partie d'une municipalité désignés comme tel par le gouvernement en raison de l'intérêt esthétique, légendaire que présente son harmonie naturelle ». Cette désignation est plutôt rare : outre Percé, on compte sur cette courte liste les arrondissements naturels de l'Archipel-de-Mingan et du Bois-de-Saraguay, ainsi que l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, désigné récemment et le seul qui bénéficie du double statut (naturel et historique).

Limites de l'arrondissement

En 1973, le Bureau de l'Est du Québec du ministère des Affaires culturelles est chargé de circonscrire le nouvel arrondissement. Il définit un secteur prioritaire, la zone de l'amphithéâtre naturel : « une ligne qui, suivant les contours du terrain, part dans la zone du cap Blanc (au sud), contourne le mont Sainte-Anne pour se jeter à la mer près du Pic de l'Aurore » (carte 1)⁶. Bien entendu, on recommande aussi l'inclusion du rocher Percé et de l'île Bonaventure dans les limites de l'arrondissement. Fait à noter, le rapport insiste davantage sur le patrimoine historique que sur le domaine naturel, paradoxe qui se répète au fil des années⁷.

La Commission des biens culturels du Québec entérine les recommandations du rapport le 3 mai 1973. En août 1973, le gouvernement déclare le territoire arrondissement naturel, suivant ainsi la recommandation du ministère des Affaires culturelles. L'arrêté en conseil établit cependant des limites qui vont bien au-delà de l'amphithéâtre naturel. À l'ouest, la limite est posée à un peu plus de trois kilomètres du pic de l'Aurore, soit un demi-kilomètre après la pointe des Cannes de Roches et la route des Failles. En fait, selon plusieurs, les limites sont « arbitraires quant au domaine naturel et découlent simplement des divisions cadastrales⁸ ». Ainsi, la frontière ouest part du littoral pour s'enfoncer sur une distance d'environ deux kilomètres à l'intérieur des terres, ce qui correspond aux configurations des lots dans ce secteur. En conséquence, une zone relativement grande à l'ouest de l'amphithéâtre se trouve incluse dans l'arrondissement (carte 1).

⁵ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, 1877, 300 p. Cité dans Raoul Blanchard, *L'Est du Canada Français*, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 15-16.

⁶ Plus précise, la Commission de toponymie du Québec décrit ainsi cet amphithéâtre : « Du haut du mont Joli [...], la ville de Percé apparaît comme un hémicycle, formé de gauche à droite par le cap Blanc, le mont Sainte-Anne, le mont Blanc, le pic de l'Aurore, les Trois Sœurs et le cap Barré. Commission de toponymie du Québec, *Noms et lieux du Québec*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1994, p. 521.

⁷ Ministère des Affaires culturelles, Bureau de l'Est du Québec, *Percé arrondissement naturel*, Rimouski, 16 avril 1973.

⁸ Bureau d'architectes Dorval, Fortin, *Arrondissement naturel de Percé, Plan de sauvegarde et de mise en valeur*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1975, cahier 0, sans numéro de page.

Il semble toutefois que ces limites étaient encore sujettes à révision⁹. Le centre de recherche en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, dirigé à l'époque par l'écologiste Pierre Dansereau, devait en effet proposer des limites permanentes qui respecteraient les écosystèmes locaux. L'étude a bel et bien été réalisée, mais elle a trouvé peu d'écho auprès des décideurs. En fait, l'étude est passée inaperçue, la documentation ultérieure n'en relatant pas même l'existence. On y proposait notamment d'agrandir le territoire afin d'englober, entre autres, les territoires des bassins de drainage et des associations végétales homogènes¹⁰. Pour les auteurs, « la limite actuelle de l'arrondissement naturel ne permet pas de préserver l'esthétique du paysage¹¹ ».

Les limites de l'arrondissement telles qu'elles ont été définies en 1973 ont toujours force de loi. Il y a eu cependant d'autres propositions de modifications des limites, surtout pour réduire l'immense territoire boisé qui s'étend à l'ouest de la route des Failles. En 1991, la firme Bergeron Gagnon inc. propose ainsi de soustraire de l'arrondissement le secteur de la pointe des Cannes de Roches¹². La proposition n'a eu aucune suite.

La courte histoire de l'arrondissement naturel ne comporte pas seulement des propositions de rectificatifs frontaliers. En 1981, la ville de Percé demande l'abrogation de la déclaration de 1973, arguant que le gouvernement du Québec ne soutient pas adéquatement ses propres orientations d'aménagement. La demande est refusée, mais le gouvernement se montre sensible aux arguments invoqués.

Les limites officielles de l'arrondissement

Un territoire situé dans les limites de la ville de Percé, faisant partie du cadastre officiel du canton de Percé et de l'île de Bonaventure. Tous les lots et leurs subdivisions présentés et à venir renfermés dans les limites suivantes, à savoir : partant du coin sud-ouest du lot 349-4 du cadastre officiel du canton Percé ; de là, toujours en référence au même cadastre officiel, passant par les lignes et démarcations suivantes, en continuité les unes des autres : la ligne sud-ouest du lot 349-4, traversant un chemin public portant le numéro 1209, la limite sud-ouest du lot 349-2, la limite sud-ouest du lot 349-1, la limite sud et sud-ouest du lot 344, traversant un chemin public portant le numéro 1207, la limite sud-ouest des lots 346, 396-1, 396-3, 396-5, 397-2, 398-1, 399-1, 400-1, la limite sud des lots 539, 540, 541, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 552, la limite ouest des lots 552, 557, 558, 559 et 560, la limite sud-ouest des lots 560, 561 et 562, la limite nord-ouest du lot 562 jusqu'au point de rencontre avec la limite ouest du lot 573, la limite ouest du lot 573 et son prolongement vers le nord dans le golfe Saint-Laurent sur une longueur de 4 500 pieds ; de là, dans une direction sud-ouest jusqu'à une ligne imaginaire se situant à une distance de 2 640 pieds des rives de l'île Bonaventure, de là dans une direction nord-ouest jusqu'au point de rencontre de cette dernière ligne avec le prolongement vers le sud-ouest de la limite sud-ouest du lot 349-4 et de ce dernier point jusqu'au point de départ. Sont inclus dans ce territoire les lots numéros 349 à 359, 361 à 527 et 1207 à 1249 du cadastre officiel révisé du canton Percé, le lot 1205 (rocher Percé), les lots 528 à 573 du cadastre officiel du canton Percé et les lots 1 à 57 de l'île Bonaventure¹³.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Pierre Dansereau, *Arrondissement naturel de Percé*, Centre de recherche en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, Service des archives et de gestion des documents, Fonds d'archives Pierre Dansereau (22 P), 1975, p. 3-7.

¹¹ *Ibid.*, p. 7.

¹² Bergeron Gagnon inc., *Protection et mise en valeur du patrimoine de l'arrondissement naturel de Percé*, cahier 2, Ville de Percé, 1991, p. 14.

¹³ Bureau d'architectes Dorval, Fortin, *op. cit.*

Le territoire de l'arrondissement

L'arrondissement possède une superficie totale de 40 kilomètres carrés, dont environ 25 kilomètres carrés d'espace maritime. La partie continentale couvre près d'une quinzaine de kilomètres carrés. Elle inclut l'île Bonaventure, le rocher Percé et l'amphithéâtre naturel de Percé. Ce dernier comprend le noyau villageois et un secteur de l'arrière-pays situé à l'ouest de l'arrondissement qui couvre plus de 8,5 kilomètres carrés. Le point de repère visuel de la limite ouest se perd donc dans le paysage montagneux des Appalaches (carte 1).

Le littoral de l'arrondissement s'étend sur plus de 10 kilomètres. Il commence dans le secteur de Cannes-de-Roches pour se terminer au cap Blanc. Depuis ce secteur jusqu'au rocher, une série de falaises et de caps découpe le paysage de la côte de manière singulière. Ces entités géographiques portent des noms évocateurs tels le pic de l'Aurore, les Trois Sœurs, la Muraille et le cap Barré. Dans le secteur côtier qui jouxte le noyau villageois, on trouve l'anse du Nord et la baie de Percé (ou anse du Sud), de même que trois caps, le cap Canon, le mont Joli et le cap Blanc.

À l'intérieur des terres, le territoire de l'arrondissement s'enfonce dans les Appalaches. On y trouve deux sommets de plus de 350 mètres d'altitude, les monts Sainte-Anne et Blanc. Hors du village, le territoire de l'arrondissement comprend aussi une partie d'un chemin rural, la route d'Irlande, et une route qui contourne le massif des monts Sainte-Anne et Blanc, la route des Failles. Cette dernière commence à l'extrémité sud du village de Percé et rejoint la route principale (route 132) à la pointe des Cannes de Roches. La route 132 traverse tout l'arrondissement le long du littoral.

Un arrondissement historique?

Depuis la constitution de l'arrondissement, la composante historique du site tient une grande place dans les orientations d'aménagement. Bien qu'assez mal appuyée par la documentation scientifique et populaire, la spécificité historique du site n'échappe à personne. Dès 1974, un observateur notait ainsi : « Avant le décret de Percé comme arrondissement naturel, l'accent était mis sur l'aménagement et le développement, alors que la sauvegarde du patrimoine historique était beaucoup plus une préoccupation qu'un objectif en soi¹⁴. » Depuis le décret, la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine historique sont devenues des objectifs tout aussi importants. En fait, cette reconnaissance *de facto* rappelle qu'en ce qui touche l'application de la loi la différence entre les deux désignations reste mineure. Dans un cas comme dans l'autre, les propriétaires doivent demander une autorisation pour toute modification à leurs propriétés.

La plupart des intervenants dans le dossier s'appuient d'ailleurs fortement sur cette sensibilité au patrimoine historique pour valoriser le territoire. En effet, les études et rapports publiés depuis la déclaration d'arrondissement font état systématiquement du potentiel patrimonial, en particulier le cadre bâti. À l'inverse, on consacre généralement tout au plus quelques pages au patrimoine naturel. Dans les faits donc, l'arrondissement naturel est aussi un arrondissement historique, une interprétation générale que cette étude ne remet certainement pas en question. Nous y reviendrons.

¹⁴ Allocution de M. Robin D'Anjou au Symposium 1974 de l'Association canadienne d'urbanisme, Percé, 20 juin 1974. Commission des biens culturels, dossiers sur Percé.

1.4 La synthèse historique

Pour produire une synthèse historique de l'arrondissement à l'étude, nous nous sommes butés rapidement à un vide historiographique étonnant, mais bien réel. Qu'on en juge : la dernière monographie « paroissiale » pour Percé remonte à 1947¹⁵. Or, au Québec, il est plutôt rare qu'il faille remonter aussi loin dans le temps pour une monographie d'un lieu aussi important. Pour établir un discours historique actualisé, il faut donc impérativement consulter les études régionales. Sur ce, il faut signaler la grande synthèse d'histoire régionale réalisée au début des années 1980¹⁶. Point de départ obligé de notre étude, cet ouvrage et les travaux sur les grands thèmes de l'histoire gaspésienne permettent une mise en contexte essentielle, mais ne règlent aucunement les zones d'ombre de l'histoire locale. Nous avons aussi consulté quelques chroniques régionales publiées aux XIX^e et XX^e siècles. Citons parmi celles-ci les ouvrages de l'abbé Ferland (1836), de Langelier (1884-1885), de Clarke (1923) et l'étude classique de Raoul Blanchard, *l'Est du Canada Français*, réalisée dans les années 1930. En complément, on dispose d'une multitude de travaux sur des sujets spécialisés.

Pour pallier les problèmes invoqués, il était évidemment irréaliste d'entamer de longues et de fastidieuses recherches dans les sources primaires. Un compromis était toutefois souhaitable et, surtout, réalisable. Grâce à l'introduction de bases de données permettant des recherches rapides, il a été possible de combler quelques lacunes historiographiques ou, le cas échéant, d'avancer des hypothèses relativement solides. La banque *Parchemin*, qui recense les actes notariés durant tout le Régime français, permet ainsi de contextualiser les XVII^e et XVIII^e siècles sans qu'il soit nécessaire de consulter les actes notariés originaux¹⁷. Cette même période peut être documentée rapidement grâce au développement des banques de données archivistiques disponibles dans Internet. Ainsi, le projet *Archives Canada-France* a mis à la disposition du public tout dernièrement une masse de documents numérisés, dont quelques-uns traitent de Percé¹⁸. Quant aux données chiffrées qui manquent tant dans l'historiographie, le dépouillement des recensements canadiens permettrait d'établir le profil général de la population résidente de Percé au XIX^e siècle. Notre contribution sur ce point se limite à quelques échantillonnages, notamment le recensement de 1831. Enfin, l'approche géohistorique ne pouvait faire l'économie de l'apport de la cartographie ancienne. Les principales formes du paysage y sont progressivement représentées, on y répertorie les toponymes d'usage, on y recense les premières manifestations anthropiques et bien plus. Nous en avons fait largement usage.

Nous aimerions finalement insister sur un dernier point. L'identification des diverses « traces » fait grandement appel aux sources documentaires disponibles. En ce sens, on ne saurait prétendre présenter l'ensemble des traces que l'on trouve sur le territoire de l'arrondissement. L'« inventaire » des traces qui suit n'est donc que la somme partielle des connaissances et en aucun cas prétend-on y dresser une nomenclature définitive. Pour le patrimoine bâti, l'opération s'est révélée moins fastidieuse, puisque des inventaires ont été produits au cours des dernières années.

¹⁵ Charles-Eugène Roy, *Percé, sa nature, son histoire*, Percé, s.n., 1947, 178 p.

¹⁶ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *Histoire de la Gaspésie*, Québec, IQRC, 1999, 795 p.

¹⁷ La banque *Parchemin* résume simplement les actes notariés.

¹⁸ Prochainement, la mise en ligne des archives maritimes de l'Amirauté de La Rochelle permettra sans doute des découvertes intéressantes sur Percé. On peut consulter le site *Archives Canada-France* à l'adresse suivante : <http://bd.archivescanadafrance.org/acf/home.html?&l=fr>.

2. LE PATRIMOINE NATUREL

L'arrondissement naturel de Percé est vaste. Son territoire couvre à la fois de grandes zones boisées et un secteur défriché étendu. Mais l'arrondissement est aussi caractérisé par un environnement côtier qui rassemble les principaux lieux emblématiques de la géographie percéenne, à l'exception bien sûr du mont Sainte-Anne. Sur front de mer, les affleurements rocheux sont spectaculaires et contribuent de façon significative à la magnificence de l'arrondissement. Le rocher Percé constitue sans nul doute la plus étonnante de ces masses rocheuses (fig. 1).

Mais la mer est aussi vue comme le réceptacle d'une longue lignée montagneuse qui se termine en hémicycle : l'amphithéâtre naturel de Percé. Cette symbiose entre la mer et les montagnes, ou plutôt le caractère indissociable de l'un et l'autre, est aussi une caractéristique fondamentale du paysage percéen. À cela, il faut ajouter des formations géologiques complexes, résultat, entre autres, de l'imbrication de formations géologiques diverses, et la présence de milliers d'oiseaux migrateurs, dont une importante colonie de Fous de Bassan à l'île Bonaventure.



Fig. 1 : Le paysage de Percé vu du mont Sainte-Anne.
Au premier plan, la formation géologique rougeâtre de Bonaventure.

2.1 Les Appalaches

La péninsule gaspésienne ne peut se dissocier des Appalaches, cette vieille chaîne de montagnes aplanie par l'érosion qui constitue son épine dorsale. Partant de l'Alabama, elle termine sa course terrestre dans les régions de Percé et de Gaspé pour ensuite traverser le golfe du Saint-Laurent jusqu'à la côte occidentale de Terre-Neuve. Un peu partout, des rivières et d'étroites vallées entaillent le paysage, des hauteurs des Appalaches à la mer.

Les Appalaches se sont formées il y a environ 400 millions d'années. Elles sont le résultat d'un processus complexe lié au phénomène de la tectonique des plaques. Au départ, un premier mouvement tend à écarter l'une de l'autre deux plaques du supercontinent « Rodinia ». Un fossé d'effondrement apparaît à la suite de ce processus, correspondant à peu près à l'emplacement actuel des Appalaches. Un océan se forme dans le fossé et des boues marines s'y accumulent durant 250 millions d'années. Il y a environ 430 millions d'années, le mouvement des plaques s'inverse, provoquant à terme le renflouement de cet océan par le soulèvement des boues marines en deux étapes distinctes. Deux chaînes de montagnes parallèles se forment alors, la chaîne acadienne et la chaîne taconienne, constituant ainsi les Appalaches des tout premiers débuts. En l'espace de quelques dizaines de millions d'années, ces chaînes sont réduites à l'état de pénéplaine par l'érosion. Plus récemment, un autre soulèvement a créé le paysage actuel formé d'une pénéplaine aux sommets plats et aux vallées encaissées. De Percé, la ligne d'horizon gaspésienne offre un panorama linéaire où des sommets plats de quelques centaines de mètres s'alignent jusqu'aux monts Chic-Chocs¹⁹.

Dans l'arrondissement naturel de Percé, on relève la présence de deux sommets de plus de 350 mètres : les monts Sainte-Anne (375 m) et Blanc (370 m). Comme partout dans le paysage appalachien de la Gaspésie, les sommets de ces monts sont plats, reflet d'un lent processus d'érosion. En raison d'un particularisme géologique local, ils sont composés presque exclusivement de roches rougeâtres relativement jeunes issues de la formation de Bonaventure (Carbonifère). Les deux monts, grâce aux sentiers aménagés jusqu'à leurs sommets, donnent accès à des points de vue remarquables sur le village de Percé, le rocher, l'île Bonaventure et un vaste paysage maritime (fig. 2).

¹⁹ Pour un excellent résumé de ces processus complexes, voir Desjardins *et al.*, *op. cit.*, p. 27-49.



Fig 2 : Le mont Sainte-Anne et le mont Blanc vers la fin du XIX^e siècle.
Source : BAnQ, collection cartes postales, c04159.

2.2 Le paysage côtier

L'arrondissement naturel de Percé se situe dans la zone tampon entre les littoraux étroits de la rive nord gaspésienne et les côtes moins accidentées de la baie des Chaleurs. La côte de Gaspé, qui s'étend de la baie de Gaspé et Coin-du-Banc, constitue en effet une zone intermédiaire entre ces deux grandes morphologies côtières avec un relief plus ou moins accentué selon les localités.

Les côtes du nord-ouest de l'arrondissement naturel commencent non loin du hameau de Cannes-de-Roches. Cette partie de la baie Malbaie offre un paysage de falaises ininterrompu aux formes diverses dont les noms témoignent parfois de leurs singularités morphologiques (fig. 3). À l'ouest, le pic de l'Aurore, « qui prend une magnifique teinte rose lorsque les rayons de l'aurore l'illuminent²⁰ », se termine par la Muraille, une falaise spectaculaire remarquée par le géologue William Logan dans les années 1840. Ensuite, les Trois Sœurs – trois caps en réalité –, le cap Barré (cap Barry pour Logan) et le mont Joli se suivent successivement jusqu'à la fin de la baie Malbaie. La couleur rougeâtre de quelques-unes de ces falaises s'explique par la présence de roches sédimentaires relativement récentes (formation de Bonaventure) qui se sont déposées sur des formations plus anciennes. La baie Malbaie se termine par une petite anse sise entre le cap Barré et le mont Joli. Elle a pris le nom d'anse du Nord en raison de sa relation avec le village de Percé qu'elle borde d'un côté.

²⁰ Commission de toponymie du Québec, *La banque des noms de lieux du Québec*, <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/topos.htm> (26 décembre 2005).



Fig. 3 : Du haut vers le bas, à droite : la Muraille, le pic de l'Aurore, les Trois Sœurs et le cap Barré. Source : Ville de Percé.

La baie de Percé, ou anse du Sud, commence au détour du mont Joli. Le passage de la Malbaie à la baie de Percé est marqué d'une spectaculaire curiosité naturelle : le rocher Percé. Poursuivant en quelque sorte le cap Barré — et non le mont Joli comme la plupart des auteurs le prétendent encore —, le rocher sépare majestueusement les deux anses du village. En le contournant, l'île Bonaventure se laisse découvrir, à environ trois kilomètres du rocher. Sa silhouette plate qui culmine à plus d'une centaine de mètres rappelle le mont Saint-Anne juste devant lui, l'élévation en moins.

La baie de Percé est large d'environ 500 mètres et s'étend jusqu'aux limites de l'arrondissement naturel, au cap Blanc. Après le mont Joli, qui est un cap en réalité, un autre promontoire se dresse : le cap Canon. Ces deux caps offrent des vues imprenables sur le rocher Percé. C'est là assurément un des hauts lieux du paysage de l'arrondissement. Une berge de galets de quelques centaines de mètres suit ces deux caps, puis c'est le retour à un terrain accidenté : la côte de la Surprise. Au sortir du cap Blanc, en arrivant du sud, elle dévoile le spectacle du rocher Percé.

2.3 Le rocher Percé

On doit à Samuel de Champlain la première description du rocher Percé. En 1603, il le décrit ainsi : « un rocher fort haut, eslévé des deux costez, ou il y a un trou par ou les chaloupes & bateaux peuvent passer de haute mer ». Lescarbot fait sensiblement la même lecture quelques décennies plus tard, mais Nicolas Denys, dans son ouvrage publié en 1672, remarque « qu'il s'en est fait deux autres depuis [trous] qui ne sont pas si grands, mais qui à présent croissent tous les jours ». Le Clercq confirme cette lecture des lieux quelques années plus tard²¹. La masse d'un de ces orifices s'est écroulée en 1845 pour former un obélisque que l'on retrouve aujourd'hui à l'extrémité orientale du rocher. La seule arche qui subsiste devrait elle aussi s'écrouler sous le poids de sa structure supérieure (fig. 4).



Fig.4 : Le rocher Percé tel que peint par Théophile Hamel en 1887.
Source : Musée national des beaux-arts du Québec.

Le rocher est long de 433 mètres et oscille entre 75 et 88 mètres de hauteur. Il s'agit, pour certains auteurs, d'une tourelle, c'est-à-dire un reliquat de roche qui autrefois atteignait la terre ferme, mais qui en a été séparé par l'action des vagues. Mais cette tourelle est de dimension exceptionnelle. En comparaison, l'obélisque du rocher Percé est une tourelle de dimension nettement plus courante²². Quant à son ancien raccordement avec la terre ferme, la légende, relayée par une multitude d'auteurs, veut que le rocher ait été rattaché au mont Joli, son proche voisin. En réalité, il aurait plutôt été détaché du cap Barré dont l'orientation est effectivement similaire²³.

²¹Le rocher est « percé dans trois ou quatre endroits différents, que les chaloupes passent toutes mâties & à pleine voile par la principale des ses ouvertures ». Chrestien Le Clercq, *Nouvelle relation de Gaspésie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 206-207.

²²Harrold William McGerrigle, *L'histoire géologique de la région de Percé*, Québec, ministère des Richesses naturelles du Québec, 1968, p. 14.

²³Harrold William McGerrigle, *Tour géologique de la Gaspésie*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1985, p. 106.

À sa dimension spectaculaire et à sa localisation qui se découvre de multiples points de vue, on peut aussi ajouter aux attributs du rocher Percé sa remarquable teinte ocre rouge. Toutes ces caractéristiques ont été vite reconnues et encensées. En fait, le rocher est devenu l'emblème d'une région, celle de la Gaspésie.

2.4 Les particularités géologiques

La géologie de la région de Percé fascine depuis longtemps. Le premier grand géologue canadien, Sir William Logan, y fait des observations remarquées au milieu des années 1840. Au début du ^{xx}^e siècle, c'est au tour du géologue américain John Mason Clark de s'y intéresser. La géologie de la région présente des caractéristiques peu communes, notamment un calendrier difficile à déchiffrer.

Deux phénomènes géologiques sont marquants dans l'arrondissement naturel de Percé. D'une part, deux grands ensembles de plis de la croûte terrestre divisent le territoire de l'arrondissement. L'anticlinal d'Aroostook-Percé et le synclinal de Connecticut Valley-Gaspé terminent en effet leurs longues courses dans l'arrondissement naturel. Dans chacune de ces entités tectono-stratigraphiques, on trouve des formations géologiques différenciées. D'autre part, la région de Percé est aussi affectée par un réseau de failles²⁴.

L'anticlinal regroupe les affleurements des roches sédimentaires dont la datation s'échelonne entre le Cambrien (500 millions d'années) et le Silurien (400 millions d'années). Ce sont les roches les plus anciennes de l'arrondissement. Ce groupe comprend quatre unités lithostratigraphiques que l'on trouve, entre autres, dans tout le secteur qui contourne le massif de mont Sainte-Anne (l'ouest de la route des Failles, la route d'Irlande et le cap Blanc) et le secteur du cap Canon. En général, ce sont des calcaires gris. Quant au synclinal de Connecticut Valley-Gaspé, il regroupe des roches sédimentaires plus récentes (Dévonien ; 360 millions d'années). Ce groupe compte trois unités lithostratigraphiques localisées dans les secteurs du mont Joli, de l'anse du Sud, du cap Barré, des Trois Sœurs, du pic de l'Aurore et du rocher Percé²⁵.

Les roches les plus récentes de l'arrondissement datent du Carbonifère (300 millions d'années). La principale formation observée est celle de Bonaventure. De couleur rougeâtre, en raison de sa haute teneur en fer, elle recouvre la majeure partie de l'arrondissement. Les monts Sainte-Anne et Blanc en sont recouverts, de même que les affleurements rocheux de l'anse du Nord et de l'île Bonaventure (fig. 5). Cette coloration a aussi teinté les roches plus anciennes, comme c'est le cas pour le Rocher Percé²⁶. Présentes sur l'île Bonaventure et sur quelques falaises, ces roches comptent parmi les caractéristiques visuelles les plus significatives de l'arrondissement naturel et contribuent fortement à sa valeur esthétique.

²⁴ Voir Donna Kirkwood, *Géologie structurale de la région de Percé*, Québec, C. Dubé et Géo-Textes, 1987, p. 1-3.

²⁵ Le rocher Percé et le mont Joli ne partagent cependant pas la même formation géologique, un indice de plus pour affirmer que les deux entités ne furent jamais rattachées.

²⁶ Harrold William McGerrigle, *L'histoire géologique de la région de Percé*, op. cit., p. 21.

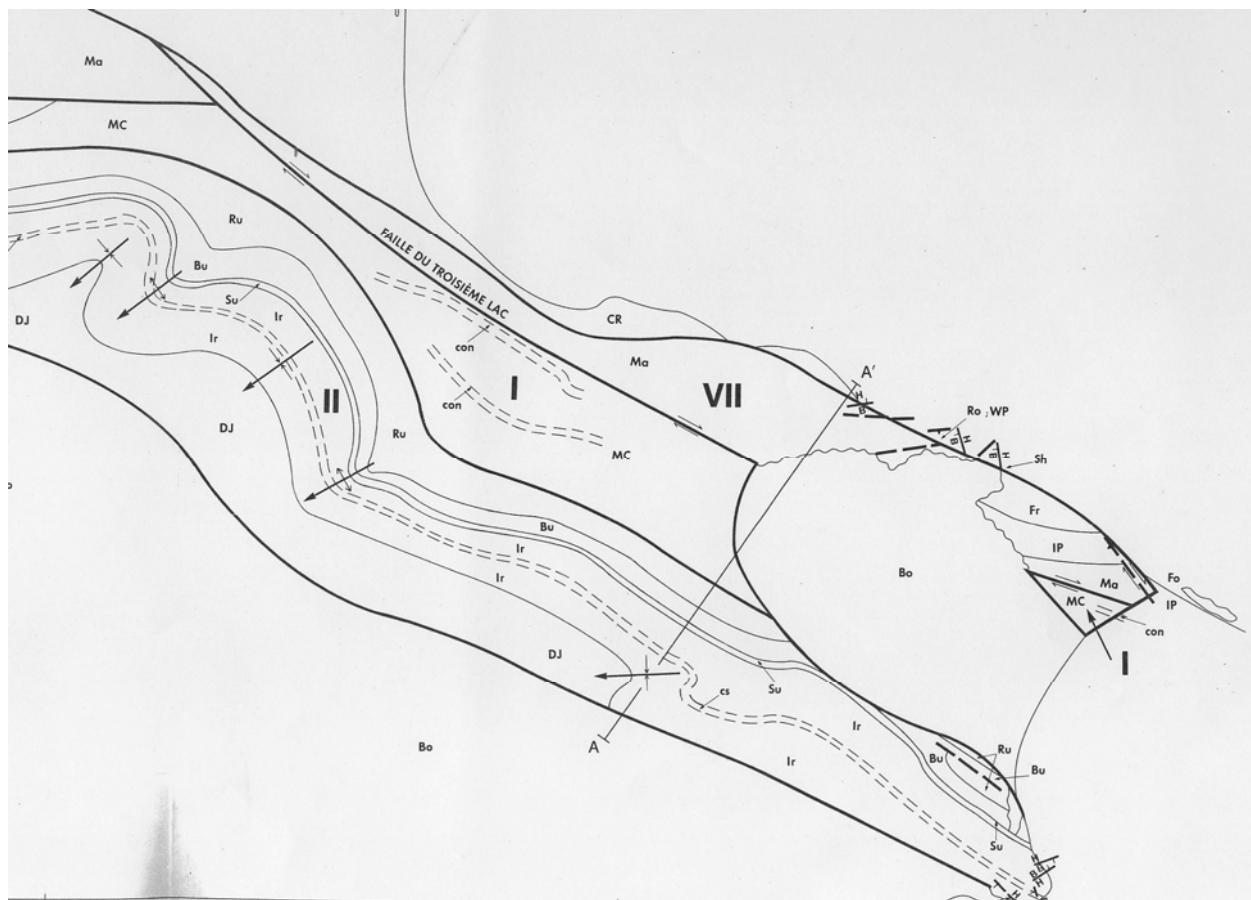


Fig. 5 : Formations géologiques et failles dans la région de Percé.

Formation du Carbonifère (CR, Bo) ; formation du Dévonien inférieur (Fo, IC, Sh, Fr, IP, CO, RC, Ro, WP) ; formation de l'Ordovicien supérieur au Silurien inférieur (Ma, Dj, Ir, Su, Bu, Pa, Ru, Ho). Source : Donna Kirkwood, *Géologie structurale de la région de Percé*, Québec, C. Dubé et Géo-Textes, 1987.

Quant aux failles présentes dans l'arrondissement naturel, elles contribuent grandement à la construction du paysage, en raison notamment de la présence de la faille du Troisième Lac. Les failles « sont des fractures dans les roches de la croûte terrestre le long de laquelle la masse des roches d'un côté de la fracture s'est déplacée ou a glissé relativement à la masse de l'autre côté²⁷ ». Dans la région de Percé, elles ont eu, entre autres effets, la dislocation des formations géologiques. L'une de ces formations, la formation dite de Grande-Grève ou de Forillon, partait de la rivière du Portage, près du hameau de Cannes-de-Roches, pour se poursuivre jusqu'à l'île Bonaventure. Elle a été coupée par des failles et l'érosion, permettant à la formation de Bonaventure, plus récente, de recouvrir en partie cette zone.

Plusieurs lignes de failles s'observent dans l'arrondissement. Près de la pointe des Cannes de Roches, on distingue ainsi un contact de failles séparant des roches de l'Ordovicien (450 millions d'années) et du Cambrien (500 millions d'années). Une faille longue aussi les falaises de l'ouest du mont Joli. Elle produit une ordonnance des formations géologiques plutôt inusitée : les

²⁷ Les mouvements le long des failles provoquent des séismes, mais les failles de la région de Percé sont depuis longtemps inactives. *Ibid.*, p. 28.

roches plus anciennes recouvrent les roches plus récentes. Enfin, on peut remarquer une autre faille près du cap Blanc où des roches de la formation de Bonaventure se sont affaissées sous une formation plus ancienne²⁸.

Il semble cependant que les multiples falaises ne soient pas reliées à la présence des failles dans la région. Elles seraient plutôt le résultat de phénomènes d'érosion et d'intempéries. Ainsi en est-il également de la Crevasse, cette curiosité morphologique sise derrière le mont Blanc. Elle serait en grande partie le résultat de l'érosion causée par le ruissellement²⁹.

On note d'autres phénomènes géologiques intéressants. À environ un kilomètre à l'ouest du pic de l'Aurore, une incision dans les roches ordoviciennes, de couleur rougeâtre en raison de la présence de résidus de la formation de Bonaventure (Carbonifère), provoque la formation d'un ravin : la Grande Coupe. Un peu plus à l'ouest, on trouve un autre ravin : la Petite Coupe. Les deux toponymes datent vraisemblablement du début du xx^e siècle³⁰. Enfin, sur le chemin menant au mont Sainte-Anne, un chemin bifurque vers une autre curiosité : la Grotte (carte 1).

2.5 Les espèces animales

Un des grands attraits de l'arrondissement naturel reste sans aucun doute la présence massive d'oiseaux migrateurs, particulièrement sur l'île Bonaventure et aussi sur le rocher Percé. Dès 1919, le gouvernement fédéral décide d'en assurer la protection en déclarant la zone « sanctuaire d'oiseaux migrateurs ».

Plusieurs espèces d'oiseaux de mer ont fait des falaises escarpées de l'île Bonaventure et du rocher Percé leurs lieux de nidification, notamment les Fous de Bassan. En 1994, on estimait la population de Fous de Bassan à 32 000 couples, ce qui en fait l'une des principales colonies au monde et la plus importante en Amérique du Nord. C'est aussi la colonie la plus accessible. Arrivant du sud des États-Unis au mois d'avril, les Fous de Bassan nichent dans des environnements inaccessibles aux prédateurs terrestres, généralement sur des falaises escarpées. Sur l'île Bonaventure, on les trouve surtout sur les parois des falaises septentrionales où ils viennent retrouver le même nid d'année en année. Leur présence est telle que les falaises en sont totalement recouvertes, alors que le ciel fourmille de ceux et celles qui assurent le ravitaillement du nid (fig. 6).

L'île Bonaventure compte aussi plusieurs autres espèces d'oiseaux migrateurs. Parmi celles-ci, mentionnons la Mouette tridactyle, le Guillemot – deux espèces dont le nombre d'individus dépasse 25 000 – et le Macareux moine. Certaines espèces se trouvent à la fois sur l'île Bonaventure et le rocher Percé : le Goéland argenté, le Goéland marin, le Guillemot à miroir, le Petit Pingouin et l'Océanite cul-blanc. Le Grand Cormoran et le Cormoran à aigrettes nichent spécifiquement sur le rocher Percé.

²⁸ *Ibid.*, p. 24.

²⁹ *Ibid.*, p. 22.

³⁰ John M. Clarke en fait mention dans son ouvrage sur Percé de 1923. John Mason Clarke, *L'île Percée : The Finial of the St. Lawrence or Gaspé flanderies*, New Haven, Yale University Press, 1923, p. 170.



Fig. 6 : Les Fous de Bassan sur l'île Bonaventure.

En ce qui concerne les espèces marines, aucun recensement ne fait l'inventaire de celles vivant dans les eaux de l'arrondissement naturel. Mentionnons simplement qu'il n'est pas rare d'y apercevoir des baleines et des phoques et que la pêche aux homards y est intensive. Les poissons ne sont généralement plus pêchés près du littoral, en raison d'un évident tarissement de la ressource. Quant aux espèces animales, les forêts appalachiennes de l'arrondissement naturel ne diffèrent guère des autres zones semblables de la Gaspésie. Le loup et le caribou y ont disparu depuis environ un siècle, mais des espèces des forêts boréales, tels l'orignal, l'ours noir, le renard roux, le lynx et le lièvre d'Amérique, s'y sont installées après le retrait des derniers glaciers. L'arrivée des colons coïncide avec celle du cerf de Virginie dans la région. Sur l'île Bonaventure, le renard roux, autrefois en grand nombre, a complètement disparu.

2.6 Les autres caractéristiques du milieu naturel

L'arrondissement naturel de Percé regroupe aussi de grandes superficies déboisées. On peut déterminer quatre zones de terres défrichées. La première se concentre le long du littoral et les pentes douces au pied du mont Sainte-Anne. Elle correspond au périmètre villageois et a été déboisée en grande partie au xvii^e siècle. La seconde zone couvre les pentes plus abruptes comprises entre les caps des Trois Sœurs et le mont Blanc. Jusqu'à la fin des années 1930, ces

terres servaient à l'industrie laitière, au pâturage ou à la culture de la pomme de terre³¹. Les troisième et quatrième zones sont localisées dans l'arrière-pays le long de la route des Failles et de la route d'Irlande.

Dans la région de Percé, le réseau hydrographique sert principalement à l'écoulement des eaux de pluie et de neige. Le débit des cours d'eau est généralement faible et bien souvent intermittent. Seul l'arrière-pays possède des vallées encaissées, notamment dans le secteur de la route d'Irlande et de la route des Failles. Deux des ruisseaux les plus importants se déversent sur la côte de la Surprise. Il s'agit des ruisseaux Fergusson et Flynn.

Enfin, on distingue trois grandes zones de couverture végétale dans l'arrondissement de Percé : la prairie, le fourré et la forêt. Chacune d'entre elles correspond à un niveau d'élévation. La prairie ne dépasse pas deux mètres et se compose d'herbacées. Le fourré est une formation ligneuse pouvant atteindre trois mètres et même plus. Il comprend des arbustes (aulne, cornouiller), mais également une jeune forêt regroupant, entre autres, des sapins, des épinettes, des thuyas et des bouleaux. Enfin, la forêt se compose de conifères tels que le sapin, l'épinette et le thuya, et de feuillus, le bouleau étant de loin l'espèce la plus importante³².

³¹ Pierre Dansereau, *op. cit.*

³² *Ibid.*

3. LES PREMIERS OCCUPANTS ET LES EXPLORATEURS DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES

3.1 La période précontact

Il y a 13 000 ans, les glaciers qui recouvrent toute la Gaspésie commencent à se retirer, permettant ainsi l'apparition des premiers mammifères terrestres. Les premières traces d'occupation humaine remontent à environ 9 000 ans, alors que des groupes associés à la culture Plano, une population des plaines de l'Ouest à l'origine, s'établissent sur le territoire gaspésien. Cette période d'occupation, dite Paléoindienne, se caractérise, entre autres, par des conditions naturelles en évolution rapide, par le nomadisme des populations et, pour ce qui est de la culture matérielle, par des outils aux formes singulières. La période qui suit, l'Archaïque, commence il y a près de 8 000 ans pour se terminer il y a environ 2 000 ans. Les groupes humains appliquent alors des pratiques de chasse, de pêche et de cueillette bien adaptées au milieu, tandis que l'appartenance au territoire prend racine³³. On trouve en Gaspésie des sites archéologiques relativement nombreux pour la période Paléoindienne « récente » et, en comparaison, peu de sites de la période Archaïque³⁴.

La période avant le contact avec les Européens, le Sylvicole, est assez mal appuyée par les découvertes archéologiques. De façon générale, on s'entend pour dire que le territoire gaspésien se trouve convoité par les groupes iroquoiens, micmacs et même montagnais. Les Iroquoiens viennent pêcher jusqu'aux environs de Gaspé – Jacques Cartier en rencontre 300 à cet endroit –, tandis que les Micmacs occupent la majeure partie des Maritimes jusqu'à la baie des Chaleurs. À notre connaissance, aucune fouille archéologique n'a été entreprise à Percé. Selon une légende, tenace, les Micmacs s'assemblaient sur le mont Sainte-Anne pour y vénérer le soleil à l'équinoxe du printemps³⁵. Quant à l'île Bonaventure, les fouilles archéologiques effectuées n'ont pas permis de révéler une occupation préhistorique³⁶.

3.2 Les côtes gaspésiennes avant la venue de Jacques Cartier

Si l'on fait abstraction de la venue des Vikings à Terre-Neuve aux X^e et XI^e siècles, la découverte progressive des littoraux et des bancs de poissons des provinces maritimes, de Terre-Neuve, du Labrador et du golfe du Saint-Laurent commence à la fin du XV^e siècle. À cette époque, les nations européennes tentent de trouver un passage vers l'ouest pour atteindre l'Asie. En 1497, le Vénitien Jean Cabot part de Bristol en Angleterre et atteint les côtes terre-neuviennes. Il sera suivi trois ans plus tard par le Portugais Corte de Real dont le périple le conduit jusqu'au Cap-Breton. Quant à la première expédition française vers le Nouveau Monde, il faut attendre l'an 1524 lorsque Verrazano longe le littoral nord-américain, de la Caroline jusqu'au Cap-Breton. Ces explorateurs ne trouvent guère de passage vers l'ouest, mais ils découvrent une richesse insoupçonnée : les bancs de morues. Rapidement, la nouvelle se répand en Europe. Dans les décennies suivantes, les pêcheurs français, portugais et espagnols exploitent les bancs terre-

³³ Desjardins, *et al.*, p. 63-67.

³⁴ José Benmouyal, *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec, 1987, 393 p.

³⁵ Gouvernement du Québec, *Le parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, ou (où???) il fait bon courir le marigot*, Québec, *op. cit.*, p. 6 ; Luc Hurtubise et Yves Laframboise, *Percé. Préservation du milieu*, Percé, Ville de Percé, 1985, p. 11. Cette dernière étude confirme qu'il n'y a eu aucune fouilles archéologiques à Percé avant 1985.

³⁶ Pierre Giroux, *Expertise archéologique sur l'île Bonaventure*, Québec, SEPAQ, 2001, 43 p.

neuviens³⁷ et atteignent vraisemblablement les côtes gaspésiennes. Il n'y a cependant aucune preuve formelle de ce fait³⁸.

3.3 Les voyages de Jacques Cartier

Encore aujourd'hui, la seule preuve irréfutable des contacts entre Européens et Amérindiens sur les côtes gaspésiennes remonte au premier voyage de Jacques Cartier. Au mois de juillet 1534, Cartier atteint la baie des Chaleurs après avoir franchi le détroit de Belle-Isle. Le 11 de ce mois, le navigateur français fait une brève halte dans l'anse de Port-Daniel. Le lendemain, il navigue vers le nord-est et arrive à un cap qu'il nomme le cap de Pratto. Cartier nomme-t-il le cap lui-même ou reprend-il un nom donné antérieurement par d'autres navigateurs? Là-dessus, les opinions divergent. L'historiographie récente semble attribuer la paternité du toponyme à des navigateurs basques³⁹. Roy, en s'appuyant sur les recherches de Ginong, dit plutôt qu'il s'agirait d'un lieudit en l'honneur du chanoine italien Albert de Prato, lequel voyagea avec le capitaine anglais John Rut en 1526-1527. Parti trouver le passage du nord-ouest vers l'Asie, Rut aurait longé, selon cette interprétation, les rivages gaspésiens⁴⁰. Or, les comptes rendus récents de l'expédition de Rut écartent cette hypothèse⁴¹.

Quant au lieu que Cartier identifie sous le nom de *cap de Pratto*, là aussi il y a débat. Chose certaine, c'est la première entité géographique que l'on identifie dans un secteur sis non loin de Percé. Bien que plusieurs auteurs laissent entendre que Cartier ait pu ainsi nommer le mont Joli⁴², il semble aujourd'hui assez certain que Cartier désigna plutôt le cap Blanc ou le cap d'Espoir un peu plus à l'est⁴³. Cartier jette l'ancre le 12 juillet 1534 « entre le dit cap [cap de Pratto] et une île qui à l'est d'icelui environ une lieue ». Pour les tenants de l'hypothèse du cap Blanc, les distances confirment leur interprétation : il y a bien une lieue entre le cap Blanc et l'île Bonaventure. Qui plus est, Cartier longe le lendemain, le 13 juillet, la côte en direction nord-nord-est, soit exactement le profil côtier observé entre le cap Blanc et le rocher Percé⁴⁴. Deschênes avance aussi l'hypothèse que le cap Blanc ait pu constituer, aux yeux des navigateurs, le prolongement naturel du mont Sainte-Anne dont le sommet plat est constitué d'un « pré », c'est-à-dire une plaine élevée⁴⁵. Pour les tenants de l'hypothèse du cap d'Espoir,

³⁷ La pêche sur les côtes de Terre-Neuve apparaît dans les archives européennes dans les années qui suivent les voyages de Cabot et de Corte Real. Raymonde Litalien, *Les explorateurs de l'Amérique du Nord, 1492-1795*, Sillery (Québec), Septentrion, 1993, p. 61.

³⁸ Cette question peut faire l'objet de débats, notamment en raison des toponymes que Cartier emploie lors de son voyage de 1534. En revanche, dire que Percé fut découverte par les Vikings, comme le fait un auteur, relève de la pure fantaisie. Claude Melançon, *Percé*, Québec, s.n., 1939, p. 2.

³⁹ Voir entre autres Louise Langevin, « À la découverte du premier voyage de Jacques Cartier », *Gaspésie*, vol. 37, n° 3 (hiver 2001), p. 34-35.

⁴⁰ Roy, *op. cit.*, p. 24.

⁴¹ Voir entre autres Raymonde Litalien, *op. cit.*, p. 60-61.

⁴² Roy, *op. cit.*, p. 24.

⁴³ L'exposition sur Jacques Cartier au musée de la Gaspésie de Gaspé (été 2005) abonde dans ce sens. Dans une étude sur la question datant de 1936, E. B. Deschênes arrive à la même conclusion. E. B. Deschênes, « Au sujet du Cap de Pratto ou Prato », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 42, n° 6, 1936, p. 341-346. Cependant, les auteurs de *l'Histoire de la Gaspésie* pensent plutôt qu'il s'agit du cap d'Espoir. Signalons qu'une étude va même jusqu'à affirmer qu'il s'agit du rocher Percé. Bureau d'architectes Dorval, Fortin, *op. cit.*

⁴⁴ Mais cette hypothèse prouve seulement que Cartier n'a point navigué à partir du rocher Percé en direction du cap Barré. E. B. Deschênes, *op. cit.*, p. 345.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 342-344.

on se fie surtout aux travaux de H. P. Biggar qui, en 1924, fait une étude approfondie des voyages de Cartier⁴⁶. À l'appui de cette hypothèse, on note que le cap d'Espoir est le premier cap d'importance depuis Port-Daniel, point de départ de Cartier avant son arrivée à Percé. Il est aussi à plus ou moins une lieue de l'île Bonaventure. Cartier décrit aussi le cap de Pratto « comme le commencement de la baie de Chaleur » lors de son second voyage en 1535-1536, ce qui correspond dans la réalité au cap d'Espoir⁴⁷.

Des deux premiers voyages de Cartier, seul le cap de Pratto retient l'attention du célèbre voyageur. Il y voit bien l'île Bonaventure et le rocher Percé, mais il n'en donne point la description, pas même un nom. Le troisième voyage de Cartier, en 1541, qui reprend essentiellement le même itinéraire que le second voyage, n'apporte pas plus de précisions. Tout porte à croire que l'extraordinaire potentiel des pêches sur la côte de Gaspé est encore méconnu. À cette époque déjà, les pêcheurs français, espagnols et basques fréquentent les côtes de Terre-Neuve et du Labrador. Dans son voyage au Canada en 1542-1543, Roberval rencontre 17 bateaux de pêcheurs au havre de Saint-Jean (St John's, Terre-Neuve)⁴⁸.

3.4 Le golfe du Saint-Laurent dans la seconde moitié du xvi^e siècle

Dans la seconde moitié du xvi^e siècle, les voyages officiels se font plus rares dans la région du golfe du Saint-Laurent. Durant cette période, la France tente plutôt de s'établir au Brésil (1555-1560), puis en Caroline (1562-1565). Mais la région est maintenant fréquentée par les pêcheurs, du moins est-ce le cas des côtes terre-neuviennes. Il est plus que probable que les côtes gaspésiennes reçoivent la visite épisodique de navires, mais la pêche intensive ne semble y commencer que vers la toute fin du xvi^e siècle.

L'essor de la cartographie permet une première lecture du territoire gaspésien à la fin du xvi^e siècle. Près de Percé, le cap d'Espoir – probablement le *cap de Pratto* de Cartier – est le premier point identifié sur une carte du xvi^e siècle. On le trouve sous le vocable de cap d'Espérance sur la carte de l'Amérique de Abraham Ortelius publiée à Antwerpen (Anvers, Belgique) en 1570 et 1587⁴⁹. Vers 1594, sur une carte attribuée à Jan Van Doetichum, l'île Bonaventure est identifiée pour l'une des premières fois⁵⁰. Quelques années plus tôt, le *Bonaventure*, un navire parti de Saint-Malo, aurait, semble-t-il, longé les côtes gaspésiennes, mais ce n'est là que l'une des hypothèses de l'origine du toponyme⁵¹. Quant au rocher Percé, il faut attendre la venue de Samuel de Champlain pour une première description.

⁴⁶ H. P. Biggar, *The Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, F. A. Acland, 1924, 330 p.

⁴⁷ Voir l'entrée pour la *baie des Chaleurs* sur le site de la Commission de toponymie du Québec. Voir « Percé », www.toponymie.gouv.qc.ca (14 décembre 2005).

⁴⁸ Jacques Cartier, *Voyages au Canada*, Montréal, Lux, 2002, p. 146-147.

⁴⁹ L'île de l'Assomption (Anticosti) y est aussi identifiée. Pour une bonne reproduction de la carte, voir John Goss, *The Mapping of North America, Two Centuries of map-making, 1500-1860*, The Wellfleet Press, Secaucus (New Jersey), 1990, p. 35.

⁵⁰ *Ibid.* p. 49. Elle figure aussi sur la carte de Lefebvre réalisée en 1601.

⁵¹ Voir à ce sujet Jean Poirier, « Origine du toponyme "*Bonaventure*", *Toponyme*, vol. 4, n° 4, 1986, p. 17-19.

3.5 Les traces des explorateurs dans la région de Percé

De cette époque, il nous reste essentiellement un patrimoine toponymique. Peut-être existe-t-il un patrimoine archéologique qui viendrait prouver la venue des Européens dans la région de Percé dans la seconde moitié du XVI^e siècle, mais les pistes de recherche sont, avouons-le, assez nébuleuses⁵².

Patrimoine toponymique

- L' « île de la Bonne Aventure » est nommée vers la toute fin du XVI^e siècle et apparaît sur certaines cartes peu de temps après.
- Le Cap de Pratto ne dénomme plus le lieu que Cartier identifia en 1535. Le cap Blanc ou le cap d'Espoir remplace ce nom d'origine. Le nom n'a pourtant jamais été vraiment oublié dans la mémoire locale. Par un curieux transfert toponymique, l'Académie commerciale des Frères de la Croix, sise dans le village de Percé, est aussi désignée sous le nom d'édifice cap de Pratto.

⁵² Certains évoquent la présence d'un ancien cimetière amérindien sur le flanc nord du mont Joli, ce qui ne ferait qu'attester une longue tradition orale selon laquelle cet endroit aurait été fréquenté par les Amérindiens. Voir, entre autres, Luc Hurtubise et Yves Laframboise, *op. cit.*, p. 11.

4. L'ÎLE PERCÉE, POSTE DE PÊCHE SAISONNIER, 1600-1690

4.1 Champlain et l'île Percée

Pour plusieurs, l'histoire de Percé commence avec les voyages de Samuel de Champlain. Simple observateur au sein de l'expédition de François Gravé Du Pont en 1603, Champlain tire cependant de cette position sans titre une relation bien plus précise que celle de Cartier. En route vers Tadoussac, il longe le littoral de la région de Percé et décrit, sans doute le premier, l'« île Percée », c'est-à-dire le rocher Percé, et l'île Bonaventure :

De là l'on vient à l'isle Percée, qui est comme vn rocher fort haut, efluee des deux costez, où il y a un trou par où les chaloupes & bateaux peuvent passer de haute mer ; & de basse mer, l'on peut aller de la grand'terre à laditte isle, qui n'en est qu'à quelques quatre ou cinq cens pas. Plus il y a une autre isle, comme au sud est de l'isle Percée environ une lieuë, qui s'appelle l'isle de Bonne-adventure, & peut tenir de long une demye lieuë⁵³.

Jusqu'à aujourd'hui, on croyait que Champlain avait baptisé lui-même le rocher du nom d'« île Percée » en 1603⁵⁴. Or, Champlain ne fait que reprendre un toponyme déjà en vigueur. En effet, en 1600, des Bretons faisaient la pêche à l'« île Percée » comme le confirme un acte notarié de l'époque⁵⁵. Comme les explorateurs sont peu nombreux dans la seconde moitié du XVI^e siècle, il y a de fortes chances que l'île Percée fut nommée par des pêcheurs. Malgré cela, le prestige du navigateur français reste accolé au rocher. Champlain y reviendra souvent, il est vrai, lors de ses allers-retours vers la Mère patrie.

Lorsque Champlain fait sa description de l'île Percé en 1603, la région immédiate de Percé est déjà intégrée dans un vaste territoire de pêche où l'on compte les postes de pêche saisonniers par dizaines. Ce territoire comprend tout le littoral des provinces maritimes ainsi que les bandes côtières de Terre-Neuve et du Labrador. Pourtant, Champlain ancre son projet colonisateur dans un tout autre environnement lorsqu'il fonde Québec en 1608. L'île Percée devient pour Champlain une escale avant de poursuivre la navigation vers Québec, un « port franc » où se côtoient des pêcheurs de plusieurs origines et où l'autorité de la nouvelle administration coloniale aura beaucoup de difficultés à s'implanter.

S'il n'a pas lui-même nommé l'île Percée, Champlain laisse néanmoins quelques toponymes dans la région. En 1608, il nomme la baie sise au nord-ouest du mont Joli la Male Baie (la Malbaie), en raison des difficultés qu'il y éprouve pour ancrer ses navires⁵⁶. Sur sa carte de 1632, Champlain identifie toutefois le plan d'eau sous le nom de baie des Morues, préférant insister sur le caractère prolifique de la pêche plutôt que sur la mauvaise fortune de ses navires. Sur cette même carte, Champlain indique une grande zone de pêche à une centaine de

⁵³ Cité dans ministère des Affaires culturelles, Bureau de l'Est du Québec, *Percé arrondissement naturel*, op. cit.

⁵⁴ C'est l'opinion formulée en 1947 par Charles Eugène Roy. op. cit., p. 24. Elle a été reprise bien souvent depuis. La Commission de toponymie du Québec est beaucoup plus prudente. Voir « Percé », www.toponymie.gouv.qc.ca (12 décembre 2005).

⁵⁵ Emprunt de Guillaume Touru à Henri Couillard, pour la pêche à l'Île Percée, 14 avril 1600. Un autre acte de 1608 concerne aussi la pêche à l'île Percée. Archives publiques du Canada, *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, volume 1 (1560-1622), Ottawa, Archives publiques du Canada, 1967, p. 35 et 178.

⁵⁶ Commission de toponymie du Québec, « La Malbaie », www.toponymie.gouv.qc.ca (12 décembre 2005).

kilomètres au sud-est de Percé : le banc des Orphelins (fig. 7). Tous les bateaux qui mouillent à Percé connaissent bien cette zone de pêche.



Fig. 7 : Carte de Champlain (1632)

Bibliothèque nationale du Québec, collection cartes et plans
<http://www4.bnquebec.ca/cargeo/accueil.htm>

Il n'y a pas que l'île Percée qui attire le regard des navigateurs. La *table de Roland* (ancien nom du mont Sainte-Anne⁵⁷) guide en effet les voyageurs par temps clair puisqu'elle est visible à des kilomètres. Elle est nommée ainsi vers le début du XVII^e siècle, mais sa première mention écrite est attribuée au récollet Gabriel Sagard en 1632 : « Le lendemain nous eumes la veüe de la montagne, que les Matelots ont surnommé Table de Roland, à cause de sa hauteur et les diverses coupures qui sont au coupeau⁵⁸. » Si le générique *table*, une haute montagne avec un sommet plat dans le vocabulaire du XVII^e siècle, ne pose pas de problème pour la compréhension du toponyme, le spécifique Roland est plus problématique⁵⁹.

4.2 Un poste de pêche saisonnier

Depuis au moins la fin du XVI^e siècle, l'île Percée est un centre de pêche saisonnier. Navires bretons, normands et basques s'y donnent rendez-vous chaque année afin d'y pêcher

⁵⁷ Il ne faut surtout pas confondre avec le mont Sainte-Anne de la région de Québec, beaucoup plus connu.

⁵⁸ Gabriel Sagard, *Le grand voyage au pays des Hurons*, Paris, 1632, p. 39.

⁵⁹ Jean Poirier relie l'expression à une légende, la *chanson de Roland*, qui trouve un certain écho dans la toponymie des Pyrénées françaises et espagnoles. Jean Poirier, « La table de Roland », *Gaspésie*, n° 75, 1981, p. 24-26.

principalement la morue. Percé est un poste important, mais il y en a bien d'autres dans la région maritime de l'Est du Canada, notamment les postes terre-neuviens. En Gaspésie et sur le littoral acadien, Percé s'affirme comme le principal poste de pêche jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Son paysage grandiose n'est nullement responsable de la présence des pêcheurs saisonniers. C'est plutôt l'abondance des morues près des côtes de Percé, de l'île Bonaventure et dans la baie des Morues (Malbaie) qui explique l'engouement pour le lieu. Certes, le rocher Percé permet aux bateaux de s'abriter du vent et des tempêtes, mais cela reste parfois inefficace. Nicolas Denys signale que les bateaux ancrés à Percé sont régulièrement « ballottés par la mer⁶⁰ ».

Le rituel de la pêche commence vers la mi-mai et se poursuit jusqu'au milieu du mois de septembre. En Gaspésie, on pratique généralement une pêche où l'on sèche la morue sur place, contrairement à la pêche à la morue verte pratiquée en haute mer. Comme il faut se loger sur la terre ferme pendant des mois, cette technique requiert des quantités de vivres considérables, si bien que les navires qui mouillent à Percé pendant la durée de la pêche sont de fort tonnage. Sur la terre ferme, les équipages prennent possession de la grève selon l'ordre d'arrivée. Ils aménagent les équipements nécessaires aux activités de la pêche : on y construit, entre autres, des vigneaux pour faire sécher le poisson, des habitations et des chafauds. Le chafaud est un bâtiment de grande dimension où l'on apprête et sale le poisson après son déchargement. Ce travail complété, on fait sécher le poisson sur les vigneaux ou sur la grève pendant environ un mois.

Chaque année, des dizaines de bateaux européens mouillent dans la rade de Percé. Aucune autorité ne dirige l'établissement saisonnier, sinon celle des commandants de navires. La mission la plus proche est tenue par des Jésuites sur l'île Miscou au Nouveau-Brunswick. Le père André Richard de cette mission visite Percé en 1646 : il y signale la présence de huit navires⁶¹. En outre, plusieurs bateaux transitent par Percé avant de poursuivre leur route vers Québec. En 1659, la communauté de pêcheurs reçoit un de ses visiteurs les plus illustres : en route vers Québec pour y agir à titre de vicaire apostolique, M^{gr} François de Montmorency-Laval fait escale à Percé où il donne le sacrement de confirmation à près de 150 personnes, dont une cinquantaine de Micmacs⁶². Cette coexistence de la communauté des pêcheurs et de la communauté micmaque est mal connue.

4.3 Un acteur important : Nicolas Denys

Dans les années 1650, les rivalités franco-britanniques et les querelles incessantes entre les établissements français minent considérablement la stabilité des postes de la région. C'est dans ce contexte que Nicolas Denys acquiert de la Compagnie de la Nouvelle-France toute la côte allant du cap des Rosiers jusqu'au cap des Canceaux⁶³. Nommé lieutenant général de ce territoire, il hérite du monopole du commerce des fourrures et du « pouvoir de faire une Compagnie sédentaire de pêche des molües⁶⁴ ». Denys s'occupe de plusieurs postes sur ce

⁶⁰ David Lee, « Les Français en Gaspésie, 1534-1760 (Percé) », *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. XI, n^o 4, octobre-décembre 1973, p. 230.

⁶¹ Desjardins, *et al.*, *op. cit.*, p. 88 (édition de 1981).

⁶² *Ibid.*, p. 106.

⁶³ George Macbeath, « Nicolas Denys », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 264-267.

⁶⁴ Cité dans l'introduction de Chrestien Le Clercq, *op. cit.*, p. 29.

territoire, dont celui de Percé qu'il partage avec les équipages européens. Ce territoire demeure un territoire libre de pêche pour les Français.

Fin observateur, Denys profite de sa situation privilégiée pour écrire une relation de la région. Dans sa *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale avec l'histoire naturelle du país*, rédigée vers 1670, Denys consacre quelques pages à la région de Percé, « le meilleur endroit de la perche⁶⁵ ». Il y relate, entre autres, que les terres environnantes sont déjà transformées en prairies « par la grande quantité de sapins que les pêcheurs y ont abattus pour faire leur échaffaux⁶⁶ ». Sur l'île Bonaventure, Denys note que la pêche y est aussi bonne qu'à Percé, mais les berges bien moins adéquates pour le séchage de la morue.

4.4 La seigneurie de l'île Percée

Un autre Denys entre en jeu au début des années 1670. Il s'agit de Pierre Denys de La Ronde, un neveu de Nicolas Denys. L'intendant Jean Talon lui octroie en 1672, avec ses associés Charles Bazire et Charles Aubert de La Chesnay, la seigneurie de Percé à même le territoire concédé à son oncle.

Une lieu de terre à prendre de l'Isle persée sur le bord de la mer tirant vers le passage de Canseau (cap Blanc) et autant de profondeur dans les terres et depuis la dite Isle du costé de Lance de Gaspé, les terres qui se trouvent entre les deux, la Baye des Morues et Lance St-Pierre comprises jusques à demye lieu entrant dans la Baye de Gaspé⁶⁷.

En tout, c'est trois lieues de côtes qu'acquièrent les nouveaux seigneurs, de l'île Percée jusqu'à l'intérieur de la baie de Gaspé.

Les seigneurs transforment Percé en établissement permanent. Selon certains auteurs, il s'agit du premier poste de pêche permanent au Canada⁶⁸. Pour y réussir, ils fondent une entreprise de pêche : la compagnie de Percé. Elle se construit des quartiers d'hiver à la Petite-Rivière (Saint-Pierre-de-la-Malbaie), tandis que les installations de pêche, comprenant des habitations pour les commandants et des « baraquements » pour les équipages, sont concentrées dans le territoire qui constitue la première fondation de Percé⁶⁹.

Les seigneurs convainquent aussi les Récollets de s'installer à demeure. Le père Exuper Dethunes arrive à Percé en 1673. Il va y demeurer jusqu'en 1683, avant d'être remplacé par le fils de Pierre Denys, Joseph Denys. Dethunes et Denys eurent comme compagnon un autre

⁶⁵ Clarence-J., D'Entremont, *Nicolas Denys, sa vie et son œuvre*, Yarmouth, Nouvelle-Écosse, imprimerie Lescarbot Itée, 1982, p. 191.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁶⁷ Texte cité dans « Le poste de l'île Percée », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 32, n° 9, 1926, p. 760-761.

⁶⁸ Desjardins, *et al.*, *op. cit.*, p. 114. Il semble par ailleurs bien difficile de vérifier cette affirmation. Sur les côtes de l'Atlantique, on compte au XVII^e siècle plusieurs postes de pêche où hivernent des pêcheurs. Par ailleurs, les Français fondent dès les années 1660 le poste de Plaisance à Terre-Neuve. Voir John Mannion et Gordon Handcock, « Les pêches du XVII^e siècle », *Atlas historique du Canada*, vol. 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 23.

⁶⁹ A. J. E. Lunn, « Pierre Denys de la Ronde », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. II, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 385-386.

père récollet, Christien Le Clercq, le plus célèbre des pères Récollets ayant œuvré en Gaspésie. Il réside peu à Percé, préférant suivre les groupes micmacs dont il apprend la langue. La relation du père Le Clercq est aujourd'hui un précieux document sur les mœurs de ce groupe amérindien.

En 1683, deux autres Récollets viennent prendre la charge de la mission de Percé : le père Jumeau et un jeune frère de l'ordre, Didace Pelletier. Pelletier est un habile menuisier et aurait remplacé la chapelle de la fin des années 1670 par une chapelle plus spacieuse en 1686. Selon toute vraisemblance, la chapelle était située près du mont Joli, du côté de l'anse du Nord. On y trouvait aussi un cimetière. Pelletier érige aussi la chapelle Sainte-Claire sur l'île Bonaventure, aujourd'hui disparue. Par ailleurs, les Récollets auraient planté des croix sur les monts Joli et Sainte-Anne. La présence de ces symboles religieux se perpétue encore de nos jours. Dans le cas du mont Sainte-Anne, le geste des Récollets est aussi précurseur d'une tradition qui allait se concrétiser à la fin du XIX^e siècle lorsque le mont deviendra formellement un lieu de pèlerinage⁷⁰.

Avec la création de la seigneurie, les sources documentaires sur l'île Percée et l'île Bonaventure se font plus nombreuses. Divers rapports dressent la situation des lieux dans les années 1680. On y apprend qu'une bonne dizaine de bateaux français de 200 à 300 tonneaux y mouillent régulièrement durant l'été, tandis que des navires basques de Bayonne, des navires normands de Honfleur et des navires de La Rochelle pêchent la morue dans le banc des Orphelins, à une centaine de kilomètres au sud-est de l'île Percée. Ils viennent ensuite à Percé faire sécher le poisson. La présence de tous ces équipages amène d'importants désordres que l'intendant De Meules tente de contrôler par une liste de règlements établie en juin 1686⁷¹.

L'île Percée devient aussi rapidement un lieu de convoitise, et pas seulement pour ses richesses marines. Percé, comme lieu de passage important, attire en effet les marchands de fourrures. En 1677, le riche marchand montréalais Jacques Leber y acquiert des terres⁷². On ne sait ce qu'il advient des intérêts de Leber, mais toujours est-il que le commerce des fourrures y prospère, trop souvent à l'insu des autorités coloniales. Dans les années 1680, les rapports accablants se succèdent : l'île Percé est un lieu de passage en fraude des castors vers l'Europe⁷³. Charles Aubert de la Chesnay participe, semble-t-il, à ce système⁷⁴.

Alors que Percé attire le regard des autorités, on dresse un plan exceptionnel des lieux en 1686 (fig. 8). Le plan de la rade de l'île Percée montre clairement l'emplacement des habitations temporaires dans l'anse du sud, probablement au même endroit que les installations saisonnières du XVII^e siècle. Par ailleurs, les emplacements défrichés sur l'île Bonaventure semblent démesurément grands par rapport à ceux de Percé qui possède pourtant une grève

⁷⁰ Charles-Eugène Roy, *op. cit.*, p. 30-31.

⁷¹ Fonds des colonies, C11D. Correspondances générales ; Acadie, *Mémoire sur l'île percée et Bonaventure comprenant plusieurs règlements établis par les secrétaires du ministre Seignelay*, juin 1686, Centre des archives d'outre-mer (France) : COL C11D 2/fol.43-47v.

⁷² Même Cavelier de La Salle compta y faire construire un entrepôt. Dans « Le poste de l'île Percée », *Bulletin des recherches historiques, op. cit.*, p. 508.

⁷³ Entre autres : Fonds des colonies, Correspondance à l'arrivée. Canada, Île Royale, *Rapport sur l'île percée*, vers 1685, Centre des archives d'outre-mer (France) : C11B39 22.

⁷⁴ Fond des colonies, C11A. Correspondance générale ; Canada, *Mémoire concernant l'Île Percée*, vers 1685, Centre des archives d'outre-mer (France) : COL C11A 126/no15

bien plus adaptée⁷⁵. Au point de vue chronologique, le plan est produit à un moment crucial. À peine trois ans plus tard, le secteur s'est considérablement transformé.



Fig. 8 : Rade de l'Isle Percée (1686)

Anonyme, 1686, B. N., Paris, Département des cartes et plans. Service hydrographique. Portefeuille 125, division 5, pièce 1. Copie aux Archives nationales du Québec, Québec.

4.5 Le raid de 1690

La région de Percé est particulièrement agitée durant l'été 1690. Au mois d'août, des corsaires américains sous le commandement de William Phips effectuent deux « descentes » à l'île Percée. Au début du moins d'août, on incendie et pille Percé et ses environs. Vers le 10 septembre, les Américains attaquent de nouveau la région ; l'établissement de Petite-Rivière est alors complètement rasé⁷⁶. Environ 150 matelots basques de l'île Percée se réfugient à Québec⁷⁷. Après le désastre, le roi refuse toute idée de reconstruction du poste. Il faudra presque un siècle avant que l'on assiste à la seconde fondation de Percé.

4.6 Les traces du premier établissement

Traces anthropiques

- Le déboisement du littoral de Percé date du xvi^e siècle.

⁷⁵ L'archéologue Pierre Giroux fait une lecture tout à fait différente du plan. Son analyse suggère qu'il est conforme à la réalité. Pierre Giroux, *op. cit.*, p. 7.

⁷⁶ Le Clercq, *op. cit.*, p. 82-83.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 84.

Les pêcheurs saisonniers construisent avec ce bois tous les équipements nécessaires pour la pêche à la morue durant la saison estivale. Pour les mêmes motifs, le secteur autour de l'anse à Butler (Cove Beach) sur l'île Bonaventure est déboisé.

- Le chemin de pèlerinage qui monte jusqu'au sommet du mont Sainte-Anne. Dès l'arrivée des Récollets, une croix est implantée au sommet du mont Sainte-Anne. Elle est bien visible sur le plan de l'île Percée de 1686.
- La croix sur le mont Joli. La première croix aurait été plantée par les Récollets dans les années 1670.

Patrimoine cartographique

- Le plan de la rade de l'île Percée réalisé en 1687. Il n'existe peut-être pas d'autre plan d'un établissement de pêche au Canada à cette époque.

Patrimoine toponymique

- L'île Percée est nommée, probablement par des pêcheurs, vers la fin du xvi^e siècle. Pour Champlain, l'île Percée correspond au rocher Percé, mais le toponyme désigne aussi le poste de pêche.
- La Malbaie est nommée par Champlain en 1608. Cependant, le toponyme est détrôné par celui de baie des Morues durant cette période. C'est ce dernier toponyme qui apparaît sur la carte de Champlain de 1632. Le plan d'eau retrouve son nom d'origine vers le début du xviii^e siècle.
- C'est vers le début du xvii^e siècle qu'apparaît la première désignation pour le mont Sainte-Anne : la Table de Roland. L'expression la « Table de Roland » est encore une expression fraîche à la mémoire : un restaurant de Percé en porte même le nom.
- Le banc des Orphelins est désigné sur la carte de Champlain de 1632.

Patrimoine archéologique

- Le potentiel archéologique est probablement immense à Percé pour cette période. Malheureusement, aucune fouille n'y a été entreprise. Les secteurs du mont Joli et de l'anse du Nord sont vraisemblablement les plus intéressants. C'est là que se trouvent probablement le premier cimetière et la première chapelle.

5. L'ÎLE PERCÉE DANS LA TOURMENTE DU XVIII^e SIÈCLE, 1690-1783

5.1 Les projets pour Percé

Après le raid de 1690, les environs de Percé sont désertés. Le poste de pêche reste convoité, mais il faut impérativement lui assurer une défense raisonnable pour l'exploiter. C'est le dessein de Frontenac lorsqu'il écrit au ministre de la Marine, Louis Phélypeaux de Pontchartrain, le 10 octobre 1698. Il lui soumet alors l'idée d'établir un poste à l'île Percée, un poste « qui nous paraît [...] d'une très grande utilité pour la sûreté d'une pêche sédentaire⁷⁸ ». Le projet n'obtient cependant pas une oreille attentive auprès des autorités. Le 5 mai 1700, le roi explicite de nouveau ses réticences au gouverneur Callière et à l'intendant Champigny :

Sa Majesté n'a rien à ajouter à ce qu'Elle leur écrit l'année dernière sur la proposition de faire un établissement à l'île Percée. Elle a encore refusé cette année aux Récollets de s'y établir, ce poste est trop exposé aux incursions des ennemis en temps de guerre et des forbans en temps de paix et sa Majesté ne veut pas qu'ils permettent à personne d'y faire d'établissement, c'est une autre chose qui peut être bonne à l'avenir s'il y a un excédent d'hommes en Canada ou à l'Acadie il n'est pas encore temps⁷⁹.

5.2 Le poids de la conjoncture : les côtes de l'Atlantique jusqu'en 1760

Jusqu'à la Conquête, Percé n'est habitée que durant la saison estivale⁸⁰. La fréquentation des lieux, difficile à établir, est probablement bien en deçà de celle observée durant la seconde moitié du XVII^e siècle. Le conflit latent avec la Grande-Bretagne freine sensiblement les projets de développement, d'autant plus que les eaux du fleuve sont peu protégées. Dans les premières décennies du XVIII^e siècle, on note bien quelques contrats de pêche sur la côte de Gaspé chez les notaires de la ville de Québec et des contrats dans les archives européennes⁸¹, mais rien qui ne s'apparente à un phénomène d'envergure. Le conflit avec la Grande-Bretagne qui commence en 1756 n'augure évidemment rien de bon. De fait, en 1758, les armées du général Wolfe déferlent sur la plupart des établissements gaspésiens, incendiant les installations, les vivres et les bateaux, Percé n'y échappe pas.

Suit une période de stagnation dans le développement de Percé. Peu de nouveaux toponymes nous sont parvenus de cette époque, à deux exceptions près : l'une qui perdure jusqu'à nos

⁷⁸ Texte cité dans « Le poste de l'île Percée », *Bulletin des recherches historiques, op. cit.*, p. 568-569.

⁷⁹ Cité dans Le Clercq, *op. cit.*, p. 86.

⁸⁰ La majeure partie de la Gaspésie n'est d'ailleurs pas habitée à cette époque, sauf peut-être Gaspé et Paspébiac. Il y aurait à Paspébiac quelques familles basques dès les années 1750. Voir Chantal Soucy et Jean-Louis Roy, *Le banc de Paspébiac*, Paspébiac, Centre de documentation et d'interprétation sur les pêches de Paspébiac, 1983, p. 5.

⁸¹ Un seul contrat notarié semble concerner la région de Percé. Évidemment, cela n'indique aucunement qu'il n'existe pas d'autres marchés. ANQQ, min. not. C. Barolet, *Marché portant convention de réception de marchandises à la pointe du Nord de l'île de Bonaventure près de Gaspé entre Yves Harguin, capitaine de navire de la ville de Québec, place du Marché, et Michel Sallaberry, capitaine de navire et propriétaire du bateau le Saint-Michel, de la ville de Québec, rue Saint-Pierre, 31 août 1736* ; Archives coloniales du Canada, MG-6, A-18, Fonds des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ; Pau [France], Contrat de grosse aventure. Jean de Jalday prête 3000 livres à Marsans Dolabarats, commissaire d'artillerie propriétaire et avitailleur du navire nommé la *Concorde*, de 120 tx, destiné à la pêche et sécherie des morues à Terre-Neuve et à Isle Percé, commandé par Joannis Larreguy, 16 mars 1719.

jours et l'autre qui a sombré dans l'oubli. D'une part, on mentionne le cap « enragé » sur un plan daté de 1694, un cap qui, d'après les cartes ultérieures, semble correspondre au cap Blanc⁸². D'autre part, Thomas Jefferys localise le mont Joli sur un plan daté de 1775 (fig. 10). Un des points majeurs du paysage percéen est donc nommé dès cette époque, une datation qui précède les évaluations précédentes⁸³.

L'île Percée demeure le toponyme d'usage pour tout le XVIII^e siècle. Cependant, il arrive que les cartographes ne précisent pas les lieux sur les nombreuses cartes de la région produites au XVIII^e siècle. Une exception toutefois : le remarquable plan de la baie des Chaleurs de l'ingénieur du roi, Jacques L'Hermite, en 1724. Sur cette carte, le rocher Percé est formellement cartographié pour l'une des premières fois. La Table à Roland (mont Sainte-Anne), l'île Bonaventure, la MalBaie et le cap d'Espoir y figurent aussi (fig. 9).



Fig. 9 : Carte de Jacques L'Hermite de 1724
 Carte de la baie des Chaleurs à la côte occidentale du golfe du Saint-Laurent,
 Dépôt général des cartes, plans et journaux de la Marine, 1780,
 Bibliothèque nationale du Québec, G 3452 C354 1724 L44 CAR.

⁸² Vincenzo Coronelli, *Canada Orientale nell'America Settentrionale*, Venise, 1694. BNQ, collection cartes et plans, <http://www4.bnquebec.ca/cargeo/accueil.htm> (1^{er} décembre 2005).

⁸³ Pour la Commission de toponymie du Québec, les premières manifestations du toponyme remontent au XIX^e siècle. Voir « mont Joli », www.toponymie.gouv.qc.ca (14 décembre 2005).



Fig. 10 : Carte de Thomas Jeffry's de 1775
An exact chart of the River St. Laurence, from Fort Frontenac to the Island of Anticosti,
 London, Robt. Sayer, 1775. Bibliothèque nationale du Québec, collection cartes et plans.

5.3 L'arrivée de la Robin, Pipon and Company et le conflit anglo-américain

Une entreprise de pêche de l'île anglo-normande de Jersey, la Robin, Pipon and Company, fondée vers 1765, commence à s'intéresser au secteur de la baie des Chaleurs en 1767. La compagnie installe son siège social à Paspébiac et commence l'exploitation des ressources maritimes de Percé vers 1776. Autour de 1780, Percé est le principal poste morutier de la compagnie avec plus de 400 engagés saisonniers : des centaines de petits bateaux y mouillent⁸⁴. En 1777, on compte à Percé une centaine d'habitants, la plupart d'origine acadienne ; par contre, seulement quatre personnes résident sur l'île Bonaventure⁸⁵.

La guerre de l'Indépendance américaine (1776-1783) a rendu le commerce du poisson périlleux. Les Américains harcèlent les navires de pêche anglo-normands et attaquent les installations de pêche. Paspébiac est attaquée en 1778. Deux ans plus tard, c'est au tour de Percé, où l'on réussit cependant à repousser l'ennemi. Mais le mal est fait : l'année suivante, le poste est pratiquement désert⁸⁶. Néanmoins, la paix est proche, car le conflit anglo-américain tire à sa fin. Le peuplement de Percé pourra enfin reprendre.

⁸⁴ Desjardins, *et al.*, *op. cit.*, p. 227.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 164.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 229-230.

5.4 Les traces du XVIII^e siècle

Patrimoine toponymique

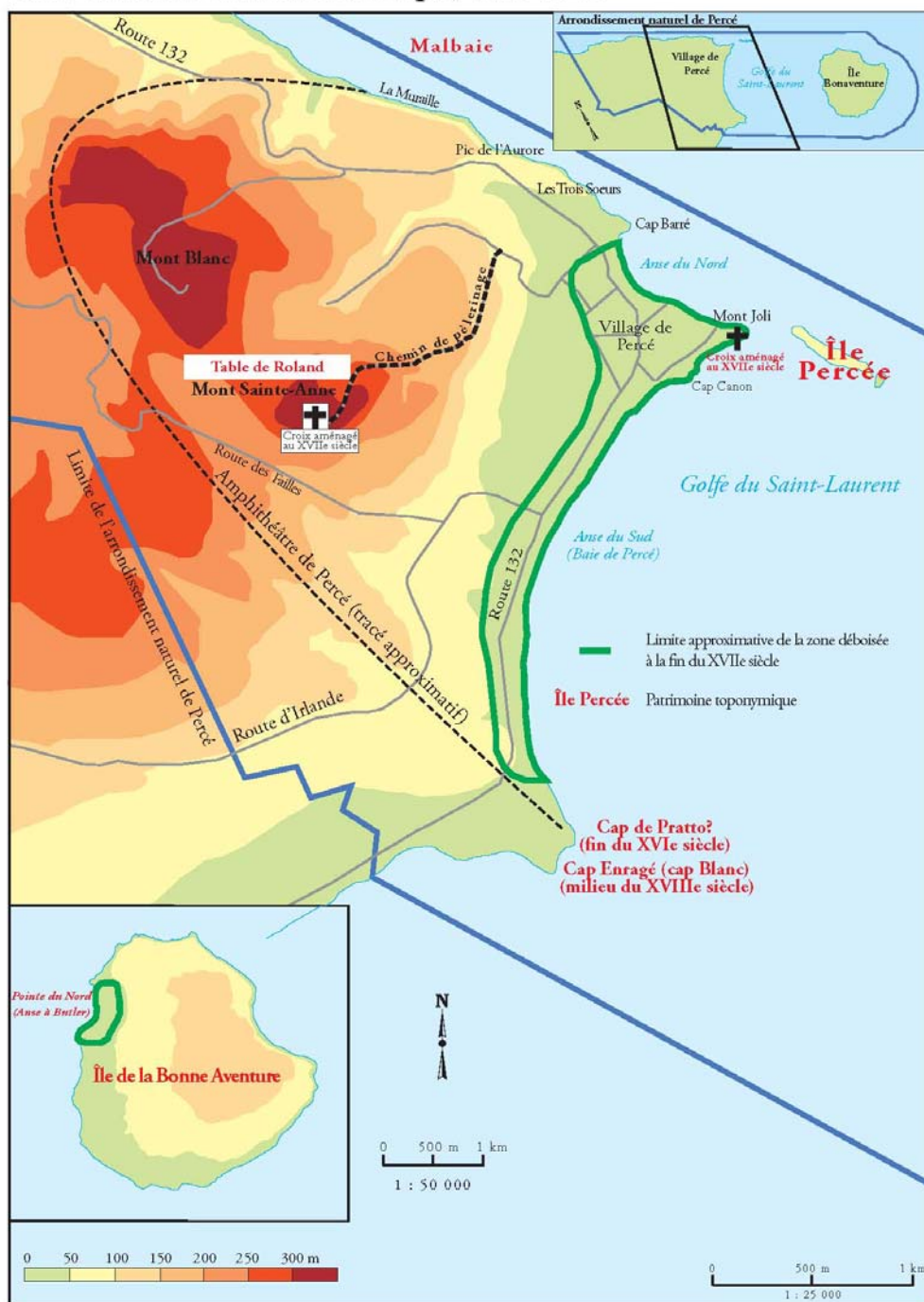
- Le mont Joli est nommé vers le milieu du XVIII^e siècle.
- Le cap Blanc est nommé « cap Enragé » vers le milieu du XVIII^e siècle.
- L'anse à Butler (Cove Beach) est nommée « pointe du Nord » vers le début du XVIII^e siècle.

Patrimoine archéologique

Peu de traces témoignent aujourd'hui de cette période trouble. Il est presque certain que le littoral renferme des ressources archéologiques qui pourraient éclairer une historiographie plus que lacunaire sur cette époque⁸⁷. Les rares écrits qui nous sont parvenus, des pièces d'archives récoltées ici et là, ne permettent guère de dresser un portrait éclairant des activités qui se sont déroulées à Percé au XVIII^e siècle.

⁸⁷ Dans cette perspective, il ne faut pas exclure l'existence de possibles épaves au large de Percé.

Carte 2 : Traces d'intérêt historique, 1600-1783



6. LE BOURG DE PERCÉ AU XIX^e SIÈCLE

Le siècle qui commence s'annonce comme la période de l'âge d'or pour l'industrie de la pêche gaspésienne. On assiste durant cette période à l'instauration d'un système de crédit qui place le pêcheur en situation de totale dépendance envers l'employeur. Mais le succès des grandes compagnies de pêche s'étiolé progressivement. À partir des années 1870, leurs techniques se révèlent obsolètes et elles réussissent difficilement à concurrencer les équipages aux techniques plus sophistiquées. En 1886, les affaires se détériorent au point où la Charles Robin and Company et la LeBoutillier Brothers, une entreprise installée sur l'île Bonaventure, doivent cesser temporairement leurs activités. Au début du xx^e siècle, l'industrie est durement frappée par la baisse du prix de la morue, qui chute de moitié. En outre, la morue séchée est concurrencée par d'autres produits plus attrayants. Devant tant de difficultés, la Charles Robin and Company fusionne, entre autres, avec la compagnie de A. H. Whitman en 1904 pour former la Robin, Jones and Whitman. Les pêcheurs indépendants entrent à ce moment en scène. Désormais mieux organisés, ils grugent des parts de marché de plus en plus substantielles, mais les ressources de la mer se font déjà plus rares⁸⁸.

6.1 La seconde fondation de Percé

Revenons en 1783. La guerre de l'Indépendance est terminée : les affaires peuvent reprendre sur la côte gaspésienne. La Charles Robin and Company s'implante dans toute la baie des Chaleurs, et ce, jusqu'à Percé. Vers la fin des années 1780, la plupart des concurrents sérieux sur cette partie du littoral ont en effet disparu. À Percé, l'entreprise de Nicolas Fiott plie bagage durant ces années ; de même en est-il de celle de Hamond Dumaresq à l'île Bonaventure⁸⁹. Sur le territoire qui s'étend de Percé jusqu'à la presqu'île de Forillon, une autre compagnie anglo-normande, la Philip and Francis Janvrin and Company, s'installe durablement. Entre les deux compagnies rivales, une entente cordiale s'installe, si bien que les secteurs géographiques de chacun sont respectés par la partie adverse. Percé est en quelque sorte la frontière entre les deux entreprises, ce qui permet une certaine cohabitation des deux entreprises à Percé même.

La Charles Robin and Company reprend donc son travail amorcé avant la guerre de l'Indépendance et compte bien faire de Percé l'un de ses principaux postes de pêche. Désormais, les conflits n'entraveront plus le développement de Percé qui connaît alors une seconde fondation pour devenir, au XIX^e, le plus important centre de pêche morutière de toute la Gaspésie.

Alors que se développe le bourg de Percé, les activités reprennent sur l'île Bonaventure. En 1787, Nicholas Cox, lieutenant-gouverneur du district de Gaspé, se voit concéder l'île. Très endetté auprès de Charles Robin, Cox obtient du gouvernement de grandes étendues de terres et des privilèges de pêche pour la compagnie de Robin⁹⁰. Malgré cela, lorsque Cox meurt en 1794, c'est plutôt la Philip and Francis Janvrin and Company, qui sera responsable du renouveau économique dans l'île. Elle y installe un poste de pêche dès 1798. On sait que cette

⁸⁸ Desjardins, *et al.*, *op. cit.*, p. 393-403.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 232.

⁹⁰ David Lee, « Nicholas Cox », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 194-196.

dernière possédait un terrain à Percé en 1849, mais on soupçonne qu'elle y est arrivée bien plus tôt⁹¹.

6.2 Les territoires de la région de Percé

C'est au XIX^e siècle que l'organisation territoriale de la région prend forme. Le village se développe progressivement jusqu'à son extension maximale dans sa partie centrale, c'est-à-dire jusqu'aux pieds du mont Sainte-Anne. La géographie oblige le noyau villageois à croître vers le cap Blanc, là où le littoral n'est pas immédiatement bordé de falaises. Cet espace est toutefois nettement suffisant pour la croissance villageoise, et ne sera comblé finalement que par les infrastructures touristiques de la seconde moitié du XX^e siècle.

Les structures territoriales officielles font aussi leur apparition au XIX^e siècle. La paroisse catholique de Saint-Michel-de-Percé est fondée en 1801 (ouverture des registres). Il faut toutefois attendre l'année 1821 avant l'arrivée d'un prêtre résidant⁹², et l'année 1860 pour l'érection canonique de la paroisse. La fondation du village et de la paroisse a semble-t-il sonné le glas de l'ancienne appellation. L'île Percée n'est plus.

Pour l'organisation des terres, le gouvernement applique le système des cantons ; celui de Percé est promulgué en 1842. Trois ans plus tard, la municipalité du canton de Percé est créée. Par un bel effet visuel, la section du canton qui comprend le village forme un « hémicycle » (l'amphithéâtre naturel de Percé). Au nord-ouest et au sud-ouest de l'hémicycle, on trouve de grandes propriétés rectangulaires qui s'enfoncent dans les Appalaches à partir des rives du golfe du Saint-Laurent (fig. 11).

⁹¹ La propriété de la compagnie est visible sur un plan de 1849.

⁹² La présence d'un curé à Percé n'est toutefois pas tout à fait acquise. Dans une lettre pastorale envoyée aux habitants de Percé en août 1827, Mgr Panet déclare : « Depuis 1821 ils ont eu l'avantage d'avoir un prêtre résidant parmi eux. Ils ont failli laisser mourir de faim et de froid Thomas Caron. Il a dû revenir à Québec. Voilà qu'ils laissent dans la même situation M. Boisvert... Puisqu'il ne sont pas plus zélés pour leur pasteur, il a donné ordre à M. Boisvert de quitter Percé et de prendre sa résidence à Paspébiac ». RAPQ, *Inventaire de la correspondance de Mgr Bernard-Claude Panet*, Archevêque de Québec, 1933-1934, vol. 14, p. 354.



Fig. 11 : Le canton de Percé en 1861

Map of the District of Gaspé and part of the County of Rimouski, Department of Crown Lands, Québec, 1861, Bibliothèque nationale du Québec, G3452 G3751 1861 T333 CAR.

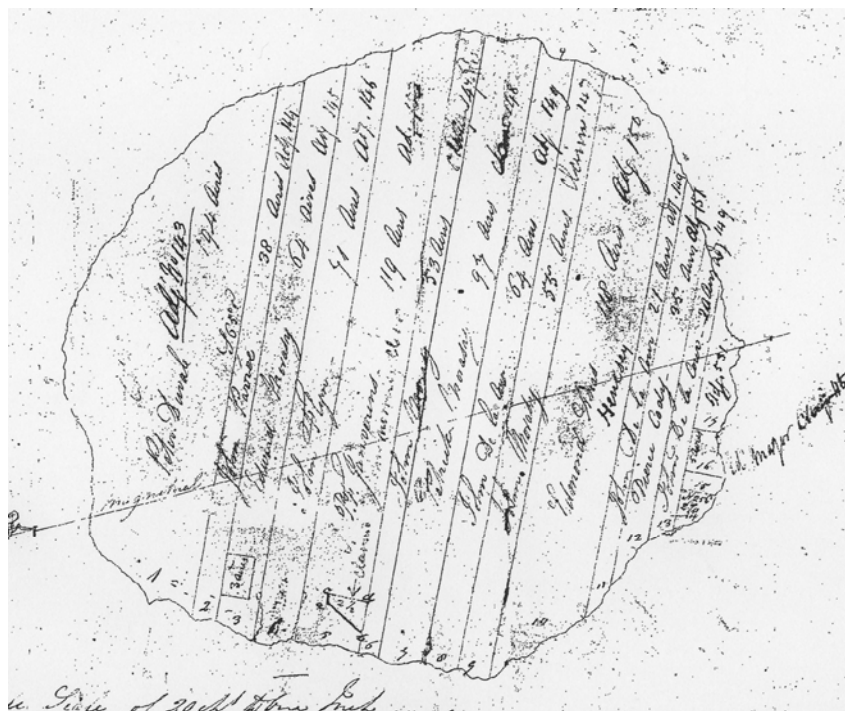


Fig. 12 : Carte de l'île Bonaventure de Joseph Bouchette en 1819

Reproduction tirée de Pierre Giroux, *Expertise archéologique sur l'île Bonaventure*, Québec, SEPAQ, 2001.

L'île Bonaventure est aussi divisée formellement dès la fin du XVIII^e siècle. L'arpenteur William Vondenvelden produit une carte de l'île en 1789. En 1819, l'arpenteur Joseph Bouchette dresse un plan sur lequel on peut apercevoir un découpage des terres fort simple. D'ouest en est, l'île est divisée en une quinzaine de propriétés rectangulaires, une configuration qui explique la distribution espacée des bâtiments qui parsèment encore aujourd'hui l'île Bonaventure (fig. 12). Les ressources étant rares sur l'île, les habitations se concentrent sur les seules berges faisant face au village de Percé. Le chemin du Roy relie ainsi les maisons et les installations de pêche sur une distance d'à peine deux kilomètres.

6.3 La population

À titre de principal centre de pêche en Gaspésie, Percé connaît une croissance démographique appréciable au XIX^e siècle. En 1825, Percé et ses environs comptent 347 habitants répartis dans 56 familles⁹³. Quant à l'île Bonaventure, on y recense 19 familles et 93 habitants. En 1831, la population passe à environ 500 personnes dans le secteur de Percé et à 172 à l'île Bonaventure. De plus, on dénombre 205 personnes dans le secteur du cap Blanc, nommé ainsi pour l'une des premières fois probablement.

La composition de la population se diversifie rapidement. Aux Acadiens se sont joints des Britanniques, des habitants des îles anglo-normandes et, surtout, des Canadiens français. Dans la première moitié du XIX^e siècle, ils arrivent annuellement par centaines, des journaliers pour la plupart, mais aussi quelques pêcheurs des paroisses du Bas-Saint-Laurent et de la région de Québec⁹⁴. Cependant, la diversité des lieux d'origine ne signifie nullement des croyances religieuses multiples. Au contraire : en 1831, Percé compte seulement des sujets catholiques, majoritaires, et des fidèles de l'église d'Angleterre. À l'inverse, les protestants sont majoritaires à l'île Bonaventure et les Canadiens français peu nombreux⁹⁵.

Quarante ans plus tard, en 1871, le sous-district de Percé compte 1 743 habitants, dont la grande majorité est catholique. Plus de la moitié des habitants déclarent une « nationalité » française (canadienne-française), tandis que les Britanniques forment la presque totalité de l'autre partie de la population. Parmi les Britanniques, la moitié est d'origine irlandaise. Malheureusement, ces statistiques ne permettent pas d'établir le poids des Jerseyens, lesquels sont confondus avec les autres Britanniques⁹⁶.

6.4 Le plan du village de Percé

Il est difficile de bien dater la formation du village de Percé, mais tout indique qu'il se constitue peu de temps après le retour de la Charles Robin and Company dans les années 1780. Chose certaine, Percé est déclaré chef-lieu du district judiciaire de Gaspé dès 1790, indice qui permet

⁹³ Ce nombre ne comprend pas les habitants de la Malbaie, de l'île Bonaventure et probablement du secteur du cap Blanc. Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1825.

⁹⁴ Raoul Blanchard, *op. cit.*, p. 60-61.

⁹⁵ En 1831, l'île Bonaventure compte 14 familles de Jersey, 13 d'Irlande, 6 d'Angleterre et 2 du Bas-Canada. Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1831.

⁹⁶ En 1871, on dénombre 959 personnes de nationalité française, 366 Irlandais, 346 Anglais, 18 Allemands, 49 Écossais et 5 sauvages. On compte 1 462 catholiques, 258 anglicans et 23 méthodistes. Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1871.

de croire que le poste de pêche est déjà bien plus qu'un village saisonnier⁹⁷. L'emplacement du palais de justice actuel, construit en 1967, rappelle la présence de cette institution au même endroit depuis plus de 200 ans.

D'emblée, on constate les limites que pose la géographie singulière de Percé. Blotti au pied des montagnes, le village s'organise sur les anciens boisés abattus deux siècles auparavant. Les installations des compagnies de pêche sont omniprésentes. Elles parsèment entre autres toutes les berges disponibles. L'anse du Sud est ainsi réservée principalement à la Charles Robin and Company, tandis que l'anse du Nord est occupée par diverses compagnies de pêche, notamment la John LeBoutillier and Company entre les années 1830 et la fin des années 1860⁹⁸. L'autre entreprise importante, la LeBoutillier Brothers – à ne pas confondre avec la John LeBoutillier and Company –, s'établit plutôt sur l'île Bonaventure où, en 1865, elle engage 120 hommes. À la même époque, la Charles Robin and Company emploie plus de 300 personnes à Percé⁹⁹. Cette dernière possède aussi de vastes terres dans le village, qui s'étendent jusqu'aux pentes abruptes du mont Sainte-Anne.

La carte régionale de Joseph Bouchette en 1815 nous permet de jeter un premier regard sur la constitution du village (fig. 13). Il montre la première « grille de rue » de Percé, probablement mise en place à la fin du XVIII^e siècle. Le plan, comme les cartes ultérieures d'ailleurs, laisse croire à un développement villageois autour de ce « système » de voies. Outre l'axe principal que constitue la route longeant le littoral (la future route 132), on y aperçoit la route qui mène au mont Joli, la rue Saint-Michel et un chemin qui relie la rue principale et la rue Saint-Michel. Ce chemin, qui n'existe plus, correspond vraisemblablement à la ligne cadastrale qui délimite encore aujourd'hui l'arrière de la propriété du palais de justice. La carte de Bouchette est trompeuse, car ces rues, y compris la rue principale, ne sont pas bordées d'habitations. Les concentrations de bâtiments s'observent plutôt sur les berges des anses du Nord et du Sud. La fameuse gravure de Thomas Pye de 1866 rend bien compte de l'existence de ces deux pôles villageois. Quant à la rue Saint-Michel, alors vraisemblablement un sentier, elle sert uniquement de lien entre la route principale et le noyau institutionnel catholique dans les hauteurs du village (fig. 14).

⁹⁷ Il est bon de mentionner que parmi les trois juges nommés pour siéger à la Cour des Plaid Communs de Gaspé se trouve Charles Robin. Mario Mimeault, « Le district judiciaire de Gaspé 1788-1988 », *Gaspésie*, vol. XXVI, n° 2 (juin 1988), p. 17-52.

⁹⁸ Mario Mimeault, *John Le Boutillier, politicien et homme d'affaires, 1797-1872*, Gaspé, Corporation du manoir Le Boutillier, 1991, p. 95-99.

⁹⁹ Desjardins, *et al.*, *op. cit.*, p. 260.



Fig. 13 : Plan de Joseph Bouchette, 1815 (détail)
Bibliothèque nationale du Québec, collection cartes et plans
(<http://www4.bnquebec.ca/cargeo/accueil.htm>)

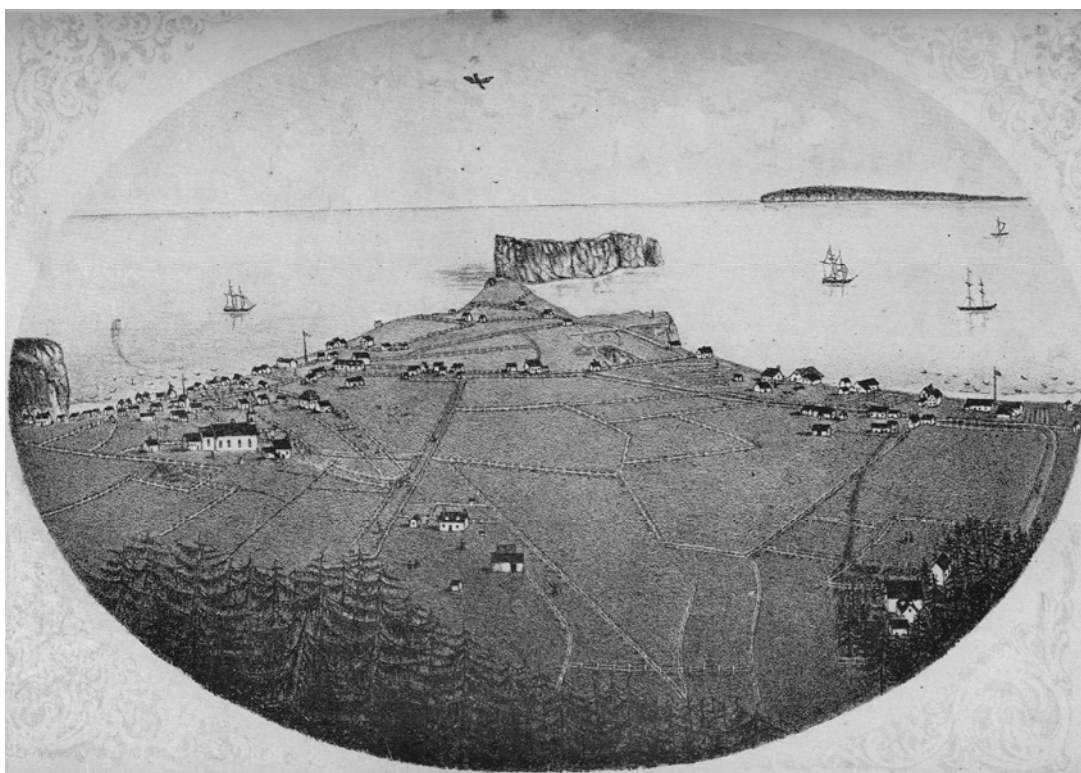


Fig. 14 : Illustration de Thomas Pye (1866)
Reproduction tirée de Charles-Eugène Roy, *Percé, sa nature, son histoire*,
Percé, s.n., 1947, 178 p.

En 1831, un dénommé William Macdonald réalise un plan du village pour le compte de la Charles Robin and Company. Il s'agit du premier véritable plan du village de Percé. Il montre grossièrement, entre autres, les divisions du parcellaire, la concentration des bâtiments de la Charles Robin and Company dans l'anse du Sud et la première église anglicane sur le cap Canon. À notre connaissance, c'est la première mention du cap Canon¹⁰⁰ (fig. 15).

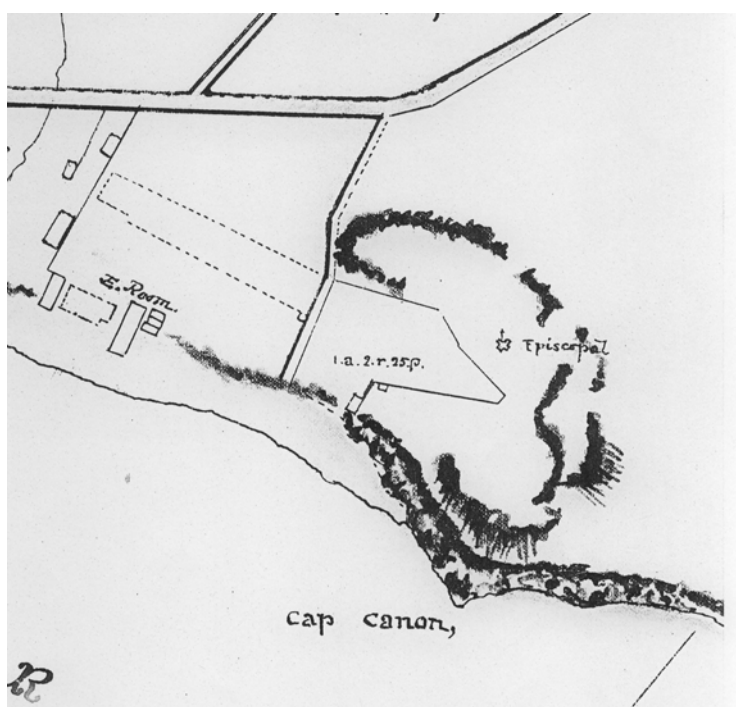


Fig. 15 : Carte de William McDonald de 1831 (détail)
*Survey of the Lands and Fishing Establishments of Charles Robin and Company
 lying in the Town of Percée, in the District of Gaspé and Province of Canada,
 1831, BAnQ, NMC 1563.*

Deux autres plans sont dressés au XIX^e siècle pour le compte de la Charles Robin and Company. Réalisés en 1849 et 1870, le premier expose essentiellement le découpage « foncier » du village et le second les nombreuses installations de la compagnie. Le plan de 1849 montre bien l'emprise foncière de la Charles Robin and Company. Le plan permet aussi un regard sur une étonnante distribution des terres, sans ordre apparent. La Charles Robin and Company, on le sait, joua un grand rôle dans cette configuration des propriétés, en particulier, semble-t-il, pour décourager une pratique agricole qui aurait pu concurrencer les activités de pêche¹⁰¹. Cette première trame foncière anarchique a laissé des traces dans la configuration cadastrale d'aujourd'hui. Résultat, le village de Percé ne ressemble en rien à un rang agricole riverain que l'on aurait subdivisé. En réalité, la logique foncière de Percé peut difficilement être démontrée (fig. 16).

¹⁰⁰ Le cap aurait aussi porté antérieurement le nom de pointe à la batterie. Le géologue William Logan l'appelle ainsi dans son rapport sur la géologie de la région en 1845. Commission de toponymie du Québec, « Cap Canon », www.toponymie.gouv.qc.ca (14 décembre 2005).

¹⁰¹ Paul Larocque et Jean Larrivée (dir.), *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*, GRIDEQ, Rimouski, 1998, p. 207. Voir aussi Chantal Soucy et Jean-Louis Roy, *op. cit.*, p. 9.



Fig. 16 : Carte de 1849, BANQ.

Le plan de 1870 montre peu de changements quant à l'organisation spatiale du village. Son réseau viaire reste pratiquement inchangé, exception faite du prolongement de la rue du Mont-Joli. Il faut attendre les débuts du xx^e siècle pour observer des changements significatifs.

6.5 Un village et une île de pêcheurs

Au xix^e siècle, Percé est l'un des plus importants centres de pêche de l'Est du Canada. Mais la pêche a une saison, l'été, et c'est durant celle-ci que Percé peut prétendre à un quelconque titre. Ferland signale en 1836 que les pêcheurs étrangers arrivent en juin à Percé et à l'île Bonaventure. Ils se comptent par centaines, ce qui contribue nécessairement à la grande animation qui y règne durant les mois d'été. L'hiver, Percé est un village isolé : « pendant la saison des frimas et des glaces on n'y reçoit qu'une seule fois des nouvelles de l'étranger¹⁰². »

Néanmoins, Percé compte une population permanente non négligeable composée surtout de pêcheurs qui, en 1831, représentent plus de 6 chefs de ménage sur 10. Une statistique qui reste stable durant tout le xix^e siècle¹⁰³. Cette vocation est lisible dans l'organisation du territoire. Les grandes compagnies de pêche accaparent les berges, notamment la Charles Robin and

¹⁰² Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, 1877, 300 p. Cité dans Blanchard, *op. cit.*, p. 100.

¹⁰³ Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1831.

Company. L'extension des installations de pêche sur le littoral est maximale : du mont Joli jusqu'aux falaises de la côte de la Surprise au sud, du mont Joli jusqu'au cap Barré au nord. Comme le démontre le plan de 1870 dressé pour la Charles Robin and Company, une multitude de bâtiments occupent ces berges : chafauds, salières, magasins de poissons, maisons, atelier de menuiserie et de *cookrooms*. On trouve aussi de nombreux vigneaux, dont quatre grands ensembles correspondant aux quatre « postes » – appelés *rooms* –, de la compagnie dans l'anse du Sud. Dans le secteur au nord du chemin principal, la compagnie possède des terrains et quelques bâtiments, dont un hôpital¹⁰⁴ (fig. 17).

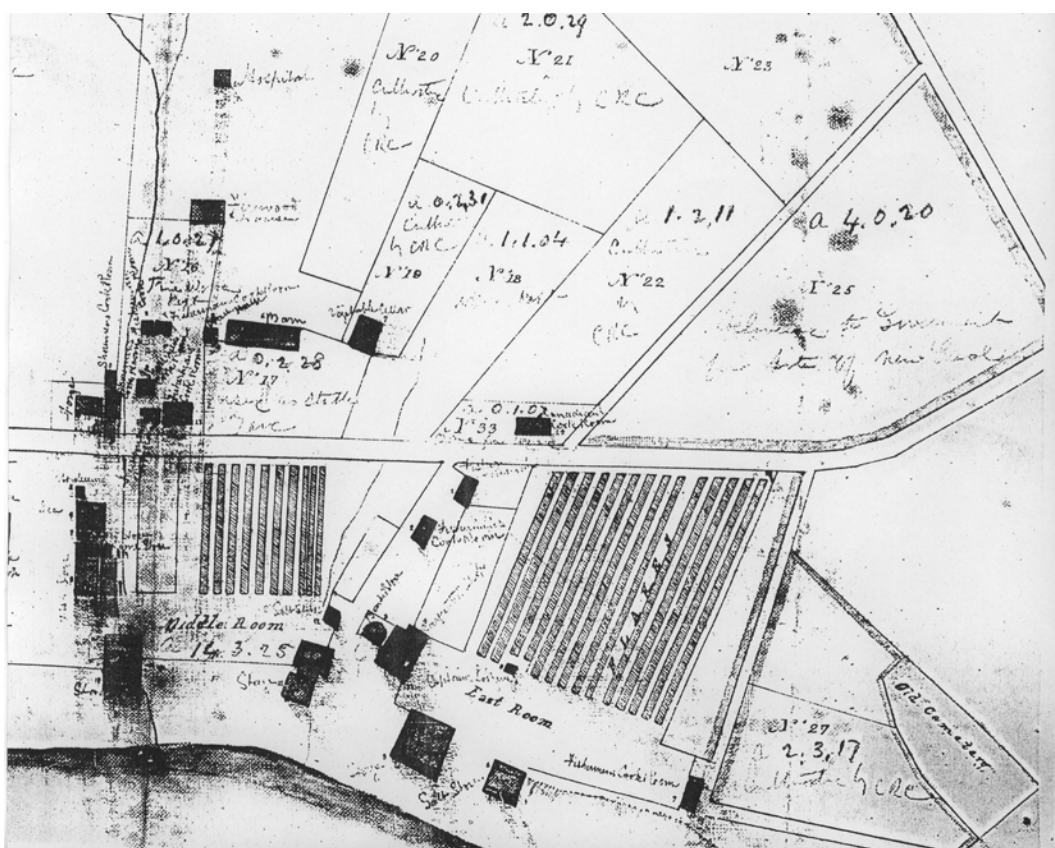


Fig. 17 : carte de 1870 (détail)

Plan of the Village of Percé Showing the Fishing Establishments and Other Estate of Charles Robin and Company, 1870, Bibliothèque nationale du Québec, NMC 001090.

Il reste encore aujourd'hui de nombreuses traces de ces aménagements. Parmi les plus spectaculaires, on trouve l'ensemble des bâtiments de la Charles Robin and Company. Concentré au centre du noyau villageois, le complexe constitue un des plus remarquables ensembles du genre en Gaspésie avec celui du site de Paspébiac. On dénombre huit bâtiments d'importance datant du XIX^e siècle : le chafaud (vers 1845) ; la neigère ou entrepôt de glace (seconde moitié du XIX^e siècle) ; la saline ou entrepôt de sel (seconde moitié du XIX^e siècle) ; la cantine (réfectoire pour les engagés de la compagnie, seconde moitié du XIX^e siècle) ; un bâtiment servant de réfectoire et de dortoir appelé le Bell House (vers 1830) ; l'ancien centre

¹⁰⁴ L'hôpital est bel et bien localisé sur le plan de 1870, mais s'agit-il d'un l'hôpital appartenant à la Charles Robin and Company?

administratif Charles-Robin, aussi appelé la maison du Pirate (vers 1835) ; l'ancien magasin général (vers 1840) ; et la grange Charles-Robin (vers 1810). Les quatre premiers bâtiments ci-dessus nommés sont aujourd'hui intégrés dans le parc du Rocher-Percé-et-de-l'île-Bonaventure. Au début des années 2000, la SEPAQ transforme le chafaud en centre d'accueil et en centre d'interprétation sur l'histoire de la pêche. Une partie du bâtiment est également occupée par un musée. De dimensions imposantes, le chafaud est le bâtiment le plus important d'un poste de pêche, c'est l'endroit où l'on prépare le poisson avant la longue période de séchage sur les vigneaux et il peut aussi servir de lieu d'entreposage après la période de séchage. Quant aux autres bâtiments du complexe, ils sont aujourd'hui utilisés comme restaurants ou gîtes (fig. 18)¹⁰⁵. Dans le reste du village, il n'y a presque plus de traces des bâtiments de la Charles Robin and Company. Le secteur de la route Valpy où l'on trouve des maisons isolées, en retrait du village, rappelle cependant un mode d'implantation ancien : dès 1831, on y trouvait des *cottages* de la Charles Robin and Company.



Fig. 18 : Les anciennes installations de la Charles Robin and Company aujourd'hui. À l'extrême gauche, le chafaud. Source : Ville de Percé.

Le patrimoine bâti des autres compagnies de pêche présentes à Percé au XIX^e siècle est rarissime. On recense une maison construite vers 1901 pour loger les dirigeants de la compagnie Valpy et LeBas : le « cottage Guernesey », situé sur la route principale du village, à la hauteur du cap Canon. Il n'existe malheureusement plus aucune trace des activités de la John LeBoutillier and Company dans l'anse du Nord.

Contrairement à Percé, les berges sont peu nombreuses sur l'île Bonaventure, ce qui n'empêche toutefois pas la pratique d'une pêche intensive. Parmi les 35 familles recensées en 1831, 32 chefs de ménage pratiquent le métier de pêcheur¹⁰⁶. Plusieurs ménages ne comptent

¹⁰⁵ Pour une belle vue d'ensemble du complexe de la Charles Robin and Company à Percé, voir Jean-Louis Lebreux, *Le patrimoine de Percé*, Gaspé, Ville de Percé, 1997, p. 18-25.

¹⁰⁶ Recensement du Canada, *Listes nominatives*, 1831.

que deux personnes, sans doute des employés des compagnies jersiaises. La principale grève, Cove Beach (anse à Butler), est occupée par la LeBoutillier Brothers à partir de 1845. En 1865, elle y emploie 120 personnes. Cette compagnie laisse des empreintes considérables sur l'île. Le bâtiment le plus imposant est sans contredit son entrepôt de poisson (vers 1845) et, juste à l'arrière, on trouve la maison LeBoutillier. Cette demeure, construite vers le milieu du XIX^e siècle, logeait le représentant et les bureaux administratifs de la compagnie. Le complexe comprend aussi un dortoir pour les employés, la maison des Gens-de-la-Terre (vers 1845) et un entrepôt de marchandises construit aussi vers le milieu du XIX^e siècle. Par ailleurs, il semble ne subsister aucune trace de la présence sur l'île, au début du XIX^e siècle, de la Philip and Francis Janvrin and Company.

Quant aux autres installations pour la pêche, il en reste bien peu. On ne trouve évidemment plus de vigneaux sur la grève de Percé ou de l'île Bonaventure, mais le grand parc aménagé derrière les bâtiments de la Charles Robin and Company à Percé correspond presque exactement à un grand ensemble de vigneaux qu'on y trouvait au XIX^e siècle. En ce qui concerne les quais, une carte produite en 1879 montre les deux premiers quais de l'histoire de Percé. Situés dans l'anse du Sud, les quais rudimentaires auraient été construits à la suite de la création du « port » de Percé en 1873¹⁰⁷. L'existence de ces quais semble toutefois éphémère. Langelier note l'absence de quais à Percé au milieu des années 1880, mais les navires « peuvent charger et décharger en rade avec la plus grande facilité¹⁰⁸ ».

6.6 Le paysage résidentiel

Il ne reste que très peu d'exemples des petites maisons de pêcheurs du XIX^e siècle qui ponctuaient le paysage de Percé et de l'île Bonaventure comme celle qui se trouve aujourd'hui sur le mont Joli. En effet, l'un des trois corps de logis de « la maison du Capitaine » était autrefois sur la grève à proximité des installations de la Charles Robin and Company ; il a été déménagé sur le mont Joli au début du XX^e siècle. Avec deux autres corps de logis, l'ensemble forme une maison de villégiature étonnante qui renforce un paysage déjà majestueux (fig. 19). On compte également à Percé au moins une autre petite maison de pêcheur, quoique tardive. Dans le secteur de l'anse du Sud, au 71, route 132 Ouest, on trouve en effet une petite habitation dont le style est commun en Gaspésie à la fin du XIX^e siècle. Quant à l'île Bonaventure, on y recense une seule maison de ce type, justement dénommée la « maison des Pêcheurs ». Construite dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle était localisée à quelque distance de Cove Beach dans un secteur de l'île qui comprenait un chafaud et d'autres équipements. La maison a été déménagée vers la fin des années 1930 sur son site actuel¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Jean-Chrysostome Langelier, *Esquisse sur la Gaspésie*, Québec, J. Dussault, 1885, 106 p.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰⁹ *Patri-Arch, Inventaire du patrimoine bâti, Arrondissement naturel de Percé, Pré-inventaire*, Ville de Percé, janvier 2005, document préliminaire, p. 45 et 84.



Fig. 19 : La maison du capitaine et le manoir Shearson à l'ombre du rocher Percé.

Les autres maisons du XIX^e siècle qui nous sont parvenues possèdent des volumes plus imposants, mais elles conservent habituellement des formes très simples. En général, elles logent des ménages mieux nantis. La plupart ont été construites dans le dernier quart du XIX^e siècle. Le matériau de recouvrement de prédilection demeure le bardeau de cèdre.

La plus vieille maison du village date du début des années 1870. Il s'agit de la maison Rouge, une demeure en retrait de la route principale en direction du mont Joli. Elle a été construite pour un médecin dont l'épouse faisait partie de la famille de John LeBoutillier. La maison rappelle l'architecture vernaculaire québécoise de l'époque avec des influences néoclassiques¹¹⁰. Parmi les autres maisons bourgeoises du XIX^e siècle, mentionnons la maison Garneau (97, route 132, vers 1896) ; la maison Tuzo, aujourd'hui transformée en auberge (248, route 132 ; 1890) ; une maison aux influences néoclassiques dans l'ancien secteur des *cottages* de la Charles Robin and Company (40, route Valpy) ; et la maison Biard dont la localisation, avec vue sur le mont Joli et le rocher Percé, est exceptionnelle.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 51.



Fig. 20 : La maison Rouge, Percé (Photo : Ghislain Pitre, Ville de Percé).



Fig. 21 : La maison Garneau, le 97, route 132, Percé (Photo : Ghislain Pitre, Ville de Percé).



Fig. 22 : La maison Tuzo, 248, route 132, Percé (Photo : Ghislain Pitre, Ville de Percé).



Fig. : 23 : Le 40, route Valpy, Percé (Photo : Ghislain Pitre, Ville de Percé).



Fig. 24 : La maison Biard, Percé (Photo : Ghislain Pitre, Ville de Percé).



Fig. 25 : La villa Frederick-James, Percé (Photo : Ghislain Pitre, Ville de Percé).

Une autre maison date de la fin du XIX^e siècle à Percé : la villa Frederick-James se distingue des autres maisons par son architecture particulière. Située sur le point le plus élevé du cap Canon, elle est construite vers la fin des années 1880 par l'artiste d'origine américaine Frederick James (Philadelphie, 1845 – Percé, 1907). Influencée par le courant néo-Queen Ann, sa composition est complexe, avec notamment l'enchevêtrement de plusieurs volumes et de nombreuses ouvertures de diverses dimensions. Sa localisation exceptionnelle sur les « hauteurs » du cap Canon, avec vue sur le rocher Percé, en fait assurément la principale résidence patrimoniale de Percé. Elle témoigne aussi de l'intérêt que suscite l'endroit auprès de villégiateurs de renom, à un moment où Percé, rappelons-le, n'est encore accessible que par bateau.

Sur l'île Bonaventure, il reste peut-être deux exemples de maisons relativement modestes qui datent du XIX^e siècle, mais dont l'état laisse à désirer : la maison Peter-Wall (vers 1897), avec sa lucarne-pignon centrale, une caractéristique commune en Gaspésie, et la maison Paget (vers 1900).

Un autre bâtiment datant de la fin du XIX^e siècle mérite attention : le magasin général J.-E.-Boulangier à Percé, avec son toit à deux versants asymétriques et sa localisation dans une courbe du chemin principal.



Fig. 26 : Le magasin général J.-E. Boulangier, Percé (Photo : Ghislain Pitre, Ville de Percé).

6.7 Les espaces sacrés

La fin du XIX^e siècle marque aussi la constitution d'un remarquable espace sacré dans une partie surélevée du village (fig. 20). L'église catholique possède ce terrain depuis au moins le début du XIX^e siècle. Le presbytère actuel a été construit entre 1892 et 1895 selon les plans de l'architecte David Ouellet, architecte qui a réalisé plusieurs bâtiments religieux, notamment dans le Bas-Saint-Laurent. L'église actuelle Saint-Michel-de-Percé est la cinquième église catholique du village. L'architecte montréalais Joseph Venne en a réalisé les plans dès 1898, mais la construction s'est échelonnée entre 1900 et 1903. Le bâtiment étonne par son style éclectique, alliant les influences byzantines et romanes. Sa localisation dans les hauteurs du village lui confère une position privilégiée qui domine tout le paysage villageois. L'utilisation d'une pierre de la région tranche avec le bardeau de cèdre omniprésent ailleurs. Accolé à l'église, le cimetière contribue à l'équilibre du site qui offre un des points de vue les plus magnifiques sur le village.



Fig. 27 : L'espace sacré catholique à Percé.

Non loin, un temple anglican est érigé au début des années 1820 sur le cap Canon. Si l'église a disparu, on distingue néanmoins encore nettement l'enclos de son ancien cimetière derrière l'hôtel de ville actuel. Le deuxième édifice de la communauté anglicane construit en 1860, l'église Saint-Paul, se situe à l'extérieur du noyau villageois, dans les hauteurs à la jonction de la route d'Irlande et du chemin des Failles d'où on aperçoit le majestueux rocher (fig. 21).



Fig. 28 : L'église anglicane Saint-Paul et son cimetière adjacent.

6.8 Le domaine rural

Du fait de ses particularités morphologiques, le territoire de la paroisse de Percé est peu propice à l'agriculture. Habituellement, en Gaspésie, les rangs se succèdent à partir du littoral. À Percé, les massifs montagneux interdisent en bonne partie cette pratique. En morcelant le territoire à la fin du XVIII^e siècle, la Charles Robin and Company décourage la pratique agricole. Dans la paroisse de Percé, un chemin rural naît quand même : la route d'Irlande. Elle contourne le mont Sainte-Anne depuis le village : son flanc sud est cultivé, tandis qu'une pente continue interdit toute culture sur son flanc nord (fig. 22).



Fig. 29 : La route d'Irlande vers le début du xx^e siècle.
Source : BANQ, collection cartes postales.

En 1831, on recense 10 familles d'agriculteurs dans le secteur de la route d'Irlande. Bien sûr, une agriculture d'appoint subsiste sur les terres défrichées du village, mais il semble que ce soit une activité marginale. À cette époque, la route d'Irlande atteint seulement les environs de la future église anglicane Saint-Paul. En 1849, elle atteint le lieudit de Flynn (hors arrondissement) pour finir sa course dans l'arrière-pays¹¹¹. Son tracé sinueux s'adapte à un relief accidenté, donnant à la voie un caractère bucolique encore bien visible aujourd'hui.

Sur la route d'Irlande, deux exemples de fermes du XIX^e siècle nous sont parvenus : la ferme Birmingham, qui aurait été construite en 1885, et la maison Furlong bâtie pendant la seconde

¹¹¹ La route d'Irlande a aussi porté le nom de route Flynn.

moitié du XIX^e siècle. Toutes deux présentent des valeurs d'intégrité et constituent des repères visuels importants dans le paysage rural¹¹².

6.9 Les traces du XIX^e siècle

Organisation territoriale

- Délimitation du périmètre du village de Percé

Ce périmètre est dicté en bonne partie par la géographie montagneuse qui rend plus difficile toute expansion villageoise vers l'ouest.

- L'organisation foncière du village de Percé

Le village est découpé en parcelles vers le début du XIX^e siècle. Sa forme générale ressemble à un hémicycle.

- Le canton de Percé

Le canton est promulgué en 1842.

Domaine rural

- Constitution d'un paysage agricole dans le secteur de la route d'Irlande.

Institution

- L'emplacement du palais de justice actuel rappelle la présence, au même endroit, d'une des principales fonctions du village depuis plus de deux siècles.

Trame villageoise

- Les premières rues du village de Percé datent du début du XIX^e siècle : la rue principale (route 132), la rue Saint-Michel qui mène au noyau institutionnel et une partie de la rue du Mont-Joli.

Bâtiments et équipement pour l'industrie de la pêche

- L'ensemble des bâtiments ayant appartenu autrefois à la Charles Robin and Company : le chafaud (vers 1845) ; la neigère ; la saline et la cantine construites durant la seconde moitié du XIX^e siècle ; un bâtiment servant de réfectoire et de dortoir appelé le Bell House (vers 1830) ; l'ancien centre administratif Charles-Robin, aussi appelé la maison du Pirate (vers 1835) ; la grange Charles-Robin (vers 1810) et le magasin général de la compagnie Charles-Robin, aujourd'hui l'épicerie du village (vers 1840).

¹¹² Patri-Arch, *op. cit.*, p. 107-109. Voir aussi Jean-Louis Lebreux, *op. cit.*, p. 13-14.

- L'emplacement du quai actuel de Percé rappelle la présence d'un des premiers quais du village de Percé construit au même endroit dans les années 1870.
- L'emplacement du parc entre le cap Canon et les bâtiments de la SEPAQ rappelle la présence d'un grand ensemble de vignes ayant appartenu à la Charles Robin and Company.
- Le cottage Guernesey (vers 1901). Cette maison logeait les dirigeants de la compagnie de pêche Valpy et LeBas.

Patrimoine résidentiel

- La maison du Capitaine (mont Joli, vers le milieu du XIX^e siècle)
- Une maison de pêcheur au 71, route 132 Ouest
- La maison Rouge (vers 1870)
- La maison Garneau (97, route 132 ; vers 1896)
- La maison Tuzo, aujourd'hui transformée en auberge (248, route 132 ; 1890)
- Une maison au 40, route Valpy. Cette maison rappelle par son implantation la présence des anciens cottages de la Charles Robin and Company.
- La maison Biard (rue Biard)
- La villa Frederick-James (vers 1887, cap Canon)
- La ferme Birmingham (route d'Irlande, vers 1885)
- La maison Furlong (route d'Irlande, seconde moitié du XIX^e siècle)

Commerce

- Le magasin général J.-E.-Bou langer (route 132, fin du XIX^e siècle)

Patrimoine religieux

- L'emplacement de la première église anglicane sur le cap Canon est évoqué par les traces de son ancien cimetière.
- L'ensemble institutionnel catholique dans les hauteurs du village comprend l'église paroissiale, le presbytère et le cimetière. Une académie commerciale s'y ajoutera au début du XX^e siècle.
- L'église anglicane actuelle, Saint-Paul (1860), sur la route d'Irlande.

Patrimoine toponymique

- Le cap Canon est nommé ainsi vers le début du XIX^e siècle. Il apparaît sur une carte de 1831.
- Le cap Blanc est nommé vers le début du XIX^e siècle.
- Le cap Barré est nommé vers le début du XIX^e siècle. Le géologue William Logan le nomme « cap Barry » dans les années 1840.
- La Muraille est nommée vers le début du XIX^e siècle.

6.10 Les traces du XIX^e siècle sur l'île Bonaventure

Organisation territoriale

- L'organisation foncière de l'île Bonaventure.

Réseau routier

- Le chemin du Roy date du début du XIX^e siècle.

Bâtiments et équipement pour l'industrie de la pêche

- L'ensemble des bâtiments appartenant autrefois à la LeBoutillier Brothers : l'entrepôt de poisson (vers 1845), la maison LeBoutillier (vers le milieu du XIX^e siècle), la maison des Gens-de-la-Terre (dortoir pour les employés, vers 1845) et un entrepôt de marchandises construit aussi vers le milieu du XIX^e siècle.

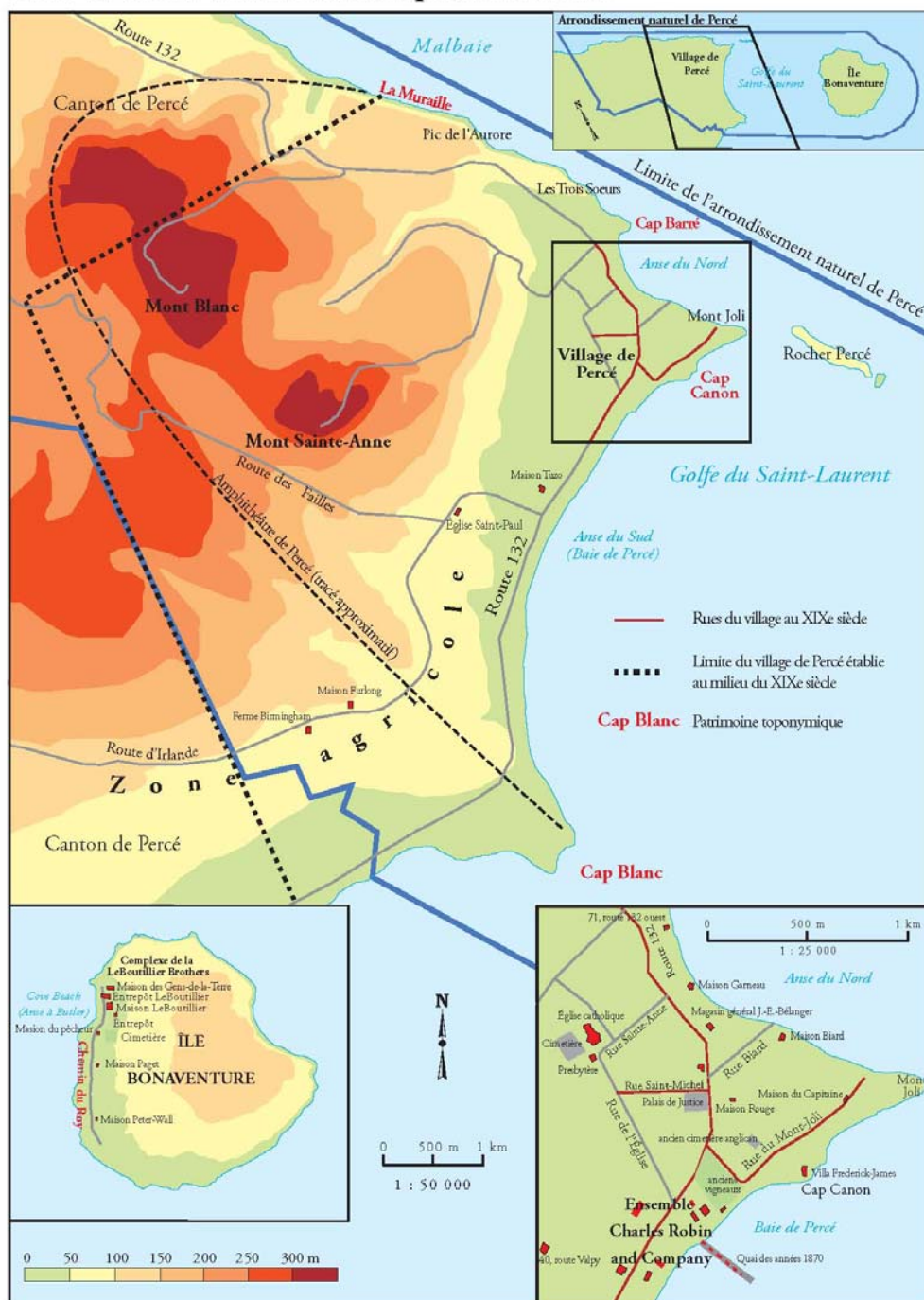
Patrimoine résidentiel

- La maison des Pêcheurs (île Bonaventure, seconde moitié du XIX^e siècle).
- La maison Peter-Wall (île Bonaventure, vers 1897).
- La maison Paget (île Bonaventure, vers 1900).

Patrimoine religieux

- Les traces du cimetière.

Carte 3 : Traces d'intérêt historique, XIXe siècle



7. PERCÉ AU XX^e SIÈCLE

7.1 La fin de l'isolement

À la fin du XIX^e siècle, Percé demeure un centre de pêche à peu près coupé du monde. Cette situation change radicalement dans les décennies suivantes. D'abord, les liaisons maritimes deviennent plus fréquentes. Au tournant du XX^e siècle, la Gaspé Steamship Line assure une quinzaine de liaisons annuelles depuis Montréal. Pour la première fois, les pêcheurs de la Gaspésie peuvent réduire leur dépendance envers les grandes compagnies de pêche en expédiant eux-mêmes leurs marchandises dans les marchés urbains en échange de produits de première nécessité. Pendant les décennies suivantes, les navires à vapeur sillonnent la péninsule, transportant passagers et marchandises. Des circuits touristiques sont organisés, tandis qu'un cargo réfrigéré transporte les produits de la pêche à partir du milieu des années 1930.

La région de Percé est donc moins isolée grâce aux liens maritimes. Mais ces contacts restent irréguliers, et la faible profondeur de l'eau ne permet pas aux grands navires d'accoster. L'isolement prend fin en 1911 lorsque le chemin de fer parvient enfin à Percé, après maints reports de son arrivée imminente¹¹³. Pour la première fois, « l'industrie touristique » peut prendre un premier envol, la renommée des paysages de la région étant déjà assurée par de multiples écrits et reportages. La Première Guerre mondiale retarde toutefois quelque peu ce développement.

Un autre mode de transport va désenclaver la région de Percé : l'automobile. Au début du XX^e siècle, des routes locales, mal entretenues et fermées en hiver, reliaient les villages de la côte gaspésienne. Tous s'entendaient sur la nécessité de construire une route régionale digne de ce nom. En 1928, la réfection des routes existantes ainsi que leur raccordement sont complétés : le boulevard Perron, du nom du ministre des Transports de l'époque, rattache Percé à l'ensemble de la péninsule gaspésienne et, par extension, à l'ensemble du continent américain. Il s'agit d'un événement capital dans l'histoire d'un village dont la vocation touristique peut alors être envisagée avec enthousiasme. La crise des années 30 va cependant assombrir cette perspective : le tourisme de masse devra attendre les lendemains de la Seconde Guerre mondiale pour s'exprimer pleinement.

7.2 Le déclin de la morue

Parallèlement au désenclavement de la région, le secteur des pêcheries connaît de sérieuses difficultés. En 1935, Blanchard constate la décroissance de la population de morues : l'arrivée traditionnelle de celles-ci au début du mois de mai n'est déjà plus qu'un souvenir. Depuis la fin du XIX^e siècle, note-t-il, elles arrivent tardivement, fin juillet, et toujours en plus petit nombre. Le géographe n'y trouve d'ailleurs guère d'explication : « on s'épuise à chercher les causes de ce retard et de cette raréfaction¹¹⁴ ». Néanmoins, plus de 75 p. cent des familles de Percé pratiquent encore la pêche en 1930, comme d'ailleurs la majorité de la population qui habite la bande côtière entre Grande-Vallée et Percé¹¹⁵. Mais la ressource se raréfie, faisant du métier de pêcheur une activité de plus en plus précaire.

¹¹³ Blanchard, *op. cit.*, p. 53

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 38.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 87.

Cette difficulté d'approvisionnement s'accompagne de profondes mutations dans la pratique de la pêche. L'influence des grandes compagnies de pêche comme la Robin, Jones and Whitman ne cesse en effet de diminuer au cours du xx^e siècle au profit d'un nouveau réseau de pêcheurs indépendants. Pour contrer la diminution des stocks de morues, la pêche se diversifie, de nouvelles espèces sont commercialisées. Malgré ces efforts, l'industrie de la pêche s'érode progressivement. L'économie de la région de Percé, jadis l'un des plus importants centres de pêche de l'Est du Canada, repose de plus en plus sur la valorisation de son patrimoine naturel. La cohabitation entre les deux principales activités subsiste encore aujourd'hui, mais l'industrie touristique y assure maintenant l'essentiel de l'économie locale.

7.3 Le village et ses environs

La venue du train et l'amélioration du réseau routier provoquent un phénomène de croissance villageoise. Pour la première fois depuis le début du xix^e siècle, de nouvelles rues s'ajoutent à la trame villageoise. Vers le début des années 1920, les rues Sainte-Anne et de l'Église rejoignent, à partir du chemin principal (route 132), l'espace institutionnel catholique¹¹⁶. Une autre voie apparaît au tournant du xx^e siècle : la rue Biard. On y construit des résidences au cours des années 20.

La croissance villageoise ne se limite cependant pas aux nouvelles voies. Tout au long du xx^e siècle, le chemin principal se densifie. On note, entre autres, la construction de plusieurs résidences dans la section du village qui s'étend du ruisseau Fergusson au cap Blanc. Ce secteur est littéralement pris d'assaut par l'industrie touristique. La côte de la Surprise, comme on l'appelle, détient l'avantage du panorama : au détour du cap Blanc, la « surprise » que constitue la splendeur du rocher Percé ébahit quiconque emprunte la route vers le cœur du village. La vue du phare du cap Blanc, aménagé dans la première moitié du xx^e siècle, est tout aussi saisissante. Quant au secteur de l'anse du Nord, on y trouve également la présence d'une vaste gamme de bâtiments hôteliers et un ensemble résidentiel qui rompt avec la structure résidentielle du village (rue du Cap-Barré).

Le réseau routier en périphérie du village s'enorgueillit d'une nouvelle voie : la route des Failles qui traverse le canton de Percé en plein territoire appalachien, entre la route d'Irlande, aussi appelée chemin Irishtown à l'époque, et les environs du hameau de Cannes-de-Roches. Pour la première fois, la frontière naturelle que constituaient les monts Saint-Anne et Blanc est « apprivoisée ». La route des Failles est dès lors une voie d'accès privilégiée pour la découverte de l'arrière-pays, une occasion que saisiront, entre autres, certains aubergistes. Bien conscient de sa valeur, le gouvernement inclura tout le tracé de cette route panoramique à l'intérieur des limites de l'arrondissement naturel de Percé lors de sa création en 1973.

Les sentiers qui sillonnent les monts Sainte-Anne et Blanc datent aussi de la seconde moitié du xx^e siècle. Le chemin de la Grotte et le chemin du mont Blanc, qui mène à la Grande Crevasse, sont aujourd'hui intégrés à l'offre touristique de la région de Percé.

¹¹⁶ Pour certains, ces aménagements se produisent à partir de 1930, mais un plan topographique de 1928 montre déjà la grille de rue. Paul Larocque et Jean Larrivée (dir.), *op. cit.*, p. 207. Selon Roy, l'avenue de l'Église aurait été ouverte aussi tôt qu'en 1900. Charles-Eugène Roy, *op. cit.*, p. 69. (version anglaise).

7.4 Le patrimoine résidentiel du XX^e siècle

La nouvelle trame de rues permet des ajouts substantiels au cadre bâti villageois. Des bâtiments aux fonctions essentiellement résidentielles se construisent donc sur les rues Saint-Anne, de l'Église et Saint-Michel¹¹⁷. On assiste alors à l'introduction de nouvelles formes d'habitations dont des maisons dites de plan *Four Square house*, des chalets, des bungalows, des maisons à toit mansardé, des maisons à lucarnes-pignons ou en chien assis et des maisons offertes par catalogue.

Parmi les beaux exemples de maisons construites durant la première moitié du xx^e siècle, on trouve une maison à la Mansart (maison Boucher, 412, route 132), une élégante maison de forme cubique (maison Biard/The Haven, 114, route 132), des maisons qui conservent les traits d'une architecture régionale (maison Donohue, 68, route 132 ; maison Duval, île Bonaventure) et une petite maison inspirée de l'architecture traditionnelle québécoise (12, rue Saint-Michel)¹¹⁸. Par ailleurs, une maison distinguée d'inspiration française est construite vers 1930 sur les hauteurs du mont Joli. Le manoir Shearson, dont la conception a été confiée à Dyce C. Saunders, bénéficie, comme la villa Frederick-James, d'une vue imprenable sur le rocher Percé. Plus en retrait, sur la route Valpy, on trouve une maison de villégiature aux influences architecturales fort diverses (33, route Valpy).

7.5 L'infrastructure hôtelière

Dans la première moitié du xx^e siècle, Percé devient le refuge doré d'une poignée de villégiateurs fortunés, ce qui entraîne la construction de grands hôtels, phénomène qui va ensuite prendre de l'ampleur. Le premier hôtel de villégiature aurait été construit à la fin du XIX^e siècle : l'hôtel Percé Rock House dont subsiste aujourd'hui un bâtiment de trois étages et demi au toit mansardé. Situé entre le chemin principal, le cap Canon et le mont Joli, sa localisation en fait un élément important dans le paysage. L'annexe de l'hôtel Percé Rock House abrite aujourd'hui les locaux de l'hôtel de ville de Percé et la bibliothèque municipale.

Il subsiste à Percé d'autres exemples d'hôtels antérieurs à la Seconde Guerre mondiale – notamment le manoir de Percé – qui ont été modifiés par l'action humaine ou les incendies. Les cabines du pic de l'Aurore sont construites vers 1935. Elles dominent l'anse du Nord du haut d'un des points de vue les plus intéressants de la Malbaie (fig. 23). Ce modèle des cabines autonomes sera repris massivement après la guerre dans toute la Gaspésie.

¹¹⁷ Cette dernière rue avait été ouverte au XIX^e siècle, mais elle était dépourvue d'habitations.

¹¹⁸ Ce type de maison aurait été répandu dans les régions de colonisation. Patri-Arch, *op. cit.*, p. 118.



Fig. 30 : Les cabines du pic de l'Aurore au milieu des années 1930.
 Source : Reproduction tirée de Charles-Eugène Roy, *Percé, sa nature, son histoire*, Percé, s.n., 1947, 178 p.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, on assiste à une nette augmentation de l'offre hôtelière. Le tourisme de masse fait une entrée remarquable à Percé, contribuant à modifier son paysage bâti. L'île Bonaventure échappe à ces bouleversements, étant un sanctuaire d'oiseaux protégé depuis 1919. À Percé, la prolifération des infrastructures touristiques provoque, entre autres, une densification considérable du noyau villageois, phénomène qui modifie les volumes et les formes traditionnels, transformant plusieurs maisons du village en gîtes, ajoutant des structures étrangères au contexte architectural local.

La demande touristique amène aussi l'ouverture de boutiques commerciales de toutes sortes. L'immeuble The Black Whale (170, route 132) constitue un exemple précoce de ce type de commerce. Construit dans les années 1930 pour *The Percé Handicraft Committee*, le bâtiment, avec toit à deux versants aux larmiers légèrement saillants est sobre et élégant. En comparaison, les nombreuses boutiques touristiques apparues dans la seconde moitié du XX^e siècle posent de sérieux problèmes d'intégration dans le paysage.

7.6 Les institutions et commerces

D'autres types de bâtiments témoignent du développement de Percé au xx^e siècle. En 1910-1912, les Frères de la Croix font construire une académie commerciale non loin du noyau institutionnel catholique. C'est le premier et dernier édifice conventuel de Percé. Devenu école de village en 1921, le bâtiment sert ensuite de salle paroissiale. Il est aussi connu aujourd'hui sous le nom d'édifice Pratto, en référence au fameux cap de Pratto nommé par Jacques Cartier. On dénombre un autre bâtiment scolaire dans le village : l'ancienne école anglaise (2, rue de l'Église). Construite en 1930, elle remplace la première école anglaise bâtie en 1882¹¹⁹. Enfin, on note dans le paysage villageois un ajout substantiel : le palais de justice de 1967. L'édifice remplace l'ancien palais, vieux de plus d'un siècle.

7.6.1 Les traces de la première moitié du XX^e siècle

Trame villageoise

- Les rues Sainte-Anne, de l'Église et Biard sont ouvertes.

Routes et chemins

- Construction d'une voie traversant les Appalaches depuis la route d'Irlande jusqu'aux environs du hameau de Cannes-de-Roches (route des Failles).
- Mise en place du boulevard « Perron » qui relie toute la péninsule gaspésienne (route 132).

Institutions

- L'académie commerciale des Frères de la Croix (1910-1912). L'immeuble est aussi connu aujourd'hui sous le nom d'édifice Pratto.
- L'ancienne école anglaise (2, rue de l'Église).

Bâtiment pour l'industrie de la pêche

- Le garage municipal de la Ville de Percé (vers 1910 ; ancienne usine de transformation de poissons).

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 90.

Patrimoine résidentiel

- Le manoir Shearson (vers 1930, mont Joli).
- La maison Donohue (68, route 132).
- La maison Biard/The Haven (114, route 132).
- La maison Boucher (412, route 132).
- La maison au 12, rue Saint-Michel.
- La maison au 33, route Valpy.

Infrastructures hôtelières

- L'annexe de l'hôtel Percé Rock House (fin du XIX^e siècle, entre le chemin principal, le cap Canon et le mont Joli). L'édifice abrite aujourd'hui l'hôtel de ville de Percé.
- Les cabines du pic de l'Aurore (vers 1935).
- Le manoir de Percé au centre du village.

Infrastructure de navigation

- Phare du cap Blanc. Le phare est construit en béton armé dans la première moitié du XX^e siècle.

Commerce

- L'immeuble The Black Whale (années 1930, 170, route 132), boutique d'artisanat.

Patrimoine toponymique

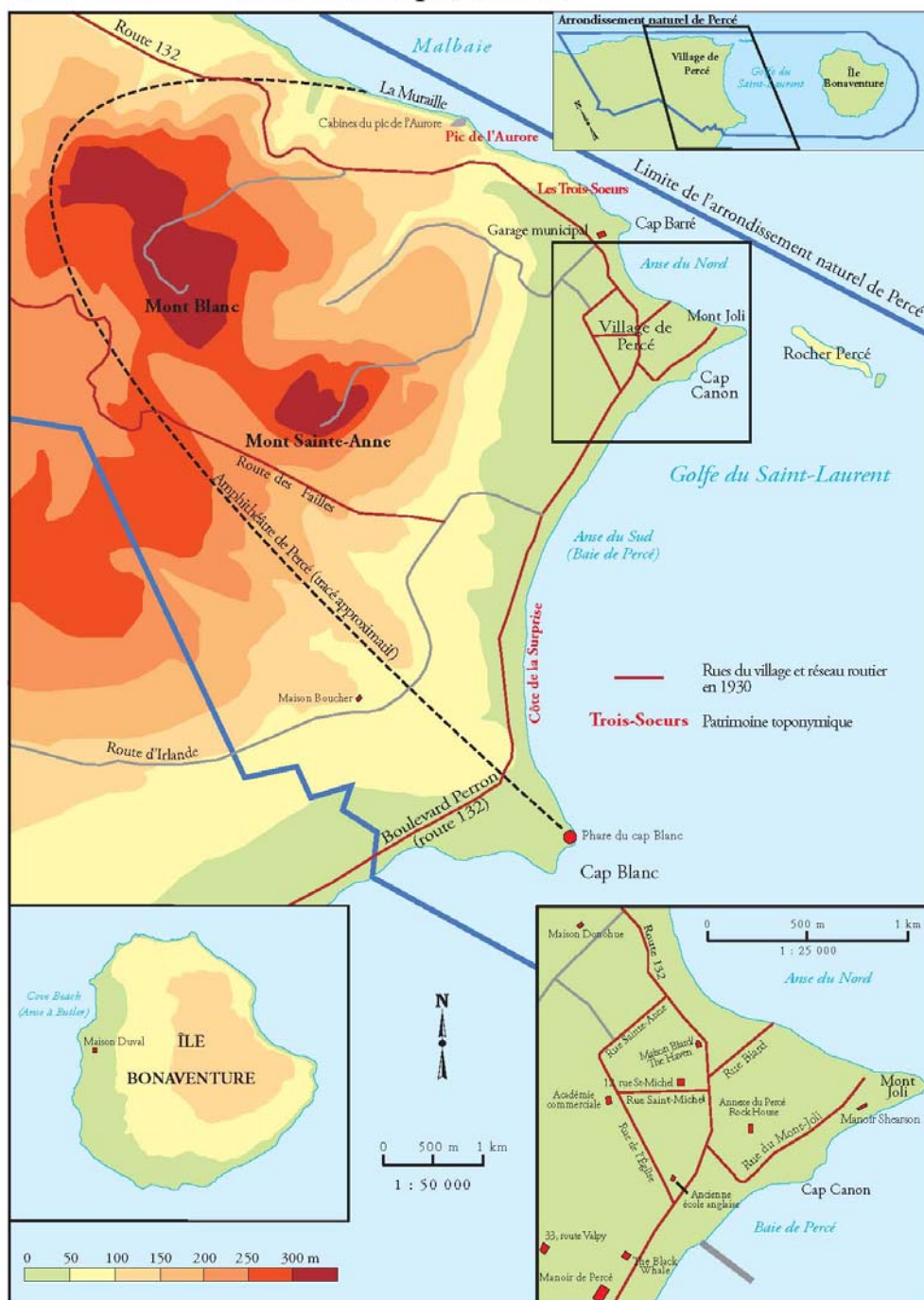
- La côte de la Surprise est nommée vers le milieu du XX^e siècle.
- Le pic de l'Aurore est nommé à une époque qui semble assez récente.
- Les caps des Trois Sœurs sont nommés au début du XX^e siècle.

7.6.2 Les traces de la première moitié du XX^e siècle sur l'île Bonaventure

Patrimoine résidentiel

- La maison Duval.

Carte 4 : Traces d'intérêt historique, 1900-1950



8. LES ENJEUX

8.1 Un arrondissement naturel et historique

À la suite de cette étude, nous proposons quatre recommandations principales. La première a trait au type de reconnaissance accordé à l'arrondissement. Eu égard à la documentation, il ressort qu'une seule reconnaissance du domaine naturel est insuffisante. Si cette reconnaissance demeure valable en raison de l'aspect grandiose du paysage percéen, elle doit s'accompagner d'une donnée tout aussi fondamentale : la valeur historique de l'arrondissement. Cette étude démontre, entre autres, que le lieu-dit de Percé était connu des pêcheurs avant l'arrivée de Champlain en 1603 et que Percé est au XVIII^e siècle l'un des plus importants postes de pêche du Canada. L'ancienneté du poste et la pérennité de la fonction – la pêche y est intensive pendant plus de trois siècles – sont, entre autres, des facteurs à considérer avec la plus grande attention. De plus, les études soulignent que le patrimoine bâti est un important marqueur du paysage, au même titre que les grandes morphologies naturelles. Pour ces raisons, il serait judicieux de doter le territoire protégé du double statut d'arrondissement historique et naturel.

8.2 Des frontières à redéfinir

La présente étude recommande une modification des limites de l'arrondissement. Revenir aux motifs d'origine permet de comprendre que l'amphithéâtre naturel devrait constituer l'essentiel du territoire protégé. Actuellement, une large zone excède ce territoire – la partie ouest de l'arrondissement –, sans qu'on comprenne très bien les raisons d'une telle inclusion dans les limites de l'arrondissement. À défaut de modifier les limites, il faudrait au moins, le cas échéant, expliquer celles-ci, un exercice jamais fait à ce jour et qui aiderait grandement à la compréhension du territoire protégé.

8.3 Des biens à reconnaître

L'arrondissement naturel de Percé ne comporte aucun bien individuel protégé. Quelques bâtiments mériteraient pourtant que leur valeur patrimoniale soit reconnue. On pense notamment à l'ensemble des bâtiments de la Charles Robin and Company, qui possède le patrimoine le mieux conservé de l'ancienne compagnie. Actuellement, les bâtiments sont en partie la propriété de la SEPAQ. Parmi les autres bâtiments qui pourraient mériter un statut de protection, citons particulièrement le cas de la villa Frederick-James.

8.4 Des recherches historiques et un programme archéologique

Enfin, cette étude a permis de constater un vide historiographique aussi étonnant que réel. Notre apport, nous l'espérons, contribuera à une relance des travaux sur le sujet. Percé mérite une monographie digne de ce nom, mais pour cela, il faudra éclairer quelques zones encore obscures de l'histoire locale et régionale. Ici, la recherche archéologique pourrait s'avérer précieuse, car l'absence de manuscrits pour tout le XVI^e siècle laisse la porte ouverte aux spéculations de toutes sortes. L'archéologie permettrait peut-être aussi des découvertes intéressantes sur la présence amérindienne. Ce faisant, la valeur patrimoniale de l'arrondissement naturel de Percé pourrait même s'accroître.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME. « Le poste de l'île Percée », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 32, n° 9, 1926.

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA. *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, volume 1 (1560-1622), Ottawa, Archives publiques du Canada, 1967, 492 p.

BENMOUYAL, José. *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec, 1987, 393 p.

BERGERON GAGNON INC. *Protection et mise en valeur du patrimoine de l'arrondissement naturel de Percé*, Ville de Percé, 1991, 4 volumes.

BIGGAR, H. P. *The Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, F. A. Acland, 1924, 330 p.

BLANCHARD, Raoul. *L'Est du Canada Français*, Montréal, Beauchemin, 1935, 2 volumes.

CARTIER, Jacques. *Voyages au Canada*, Montréal, Lux, 2002, 175 p.

CLARKE, John Mason. *L'île Percée : The Finial of the St. Lawrence or Gaspé flanereries...*, New Haven, Yale University Press, 1923, 203 p.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*, Québec, Commission des biens culturels du Québec, septembre 2002, 77 p.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Dossiers divers*, Québec, Commission des biens culturels du Québec, septembre 2002, 77 p.

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC. *Noms et lieux du Québec*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1994.

DANSEREAU, PIERRE et G. PARÉ. *Arrondissement naturel de Percé*, Centre de recherche en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, Service des archives et de gestion des documents, Fonds d'archives Pierre Dansereau (22 P), 1975, ?

D'ENTREMONT, Clarence-J. *Nicolas Denys, sa vie et son œuvre*, Yarmouth, Nouvelle-Écosse, imprimerie Lescarbot ltée, 1982, 623 p.

DESCHÊNES, E. B. « Au sujet du Cap de Pratto ou Prato », dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 42, n° 1, 1936, p. 341-346.

DESJARDINS, Marc, Yves FRENETTE, Jules BÉLANGER et Bernard HÉTU. *Histoire de la Gaspésie*, Québec, IQRC, 1999, 795 p.

DORVAL, FORTIN, BUREAU D'ARCHITECTES. *Arrondissement naturel de Percé, plan de sauvegarde et de mise en valeur*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1975, cahier 0, sans numéro de page.

FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine. *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, 1877, 300 p.

GIROUX, Pierre. *Expertise archéologique sur l'île Bonaventure*, Québec, SEPAQ, 2001, 43 p.

GOSS, John. *The Mapping of North America, Two Centuries of map-making, 1500-1860*, The Wellfleet Press, Secaucus (New Jersey), 1990, 184 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, ou il fait bon courir le marigot*, Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1985, 39 p.

HURTUBISE, Luc et Yves LAFRAMBOISE. *Percé. Préservation du milieu*, Percé, Ville de Percé, 1985, 40 p.

KIRKWOOD, Donna. *Géologie structurale de la région de Percé*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 1989, 33 p.

LANGELIER, Jean-Chrysostome. *Esquisse sur la Gaspésie*, Québec, J. Dussault, 1885, 106 p.

LANGÉVIN, Louise. « À la découverte du premier voyage de Jacques Cartier », dans *Gaspésie*, vol. 37, n° 3 (hiver 2001), p. 34-35.

LAROCQUE, Paul et Jean LARRIVÉE (dir.). *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*, GRIDEQ, Rimouski, 1998, p. 207.

LEBREUX, Jean-Louis. *Le patrimoine de Percé*, Gaspé, Ville de Percé, 1997, 46 p.

LE CLERCQ, Chrestien. *Nouvelle relation de Gaspésie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, 786 p.

LEE, David. « Les Français en Gaspésie, 1534-1760 (Percé) », *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. XI, n° 4, octobre-décembre 1973, ?

LEE, David. « Nicholas Cox », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 194-196.

LUNN, A. J. E. « Pierre Denys de la Ronde », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. II, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 385-386.

LITALIEN, Raymonde. *Les explorateurs de l'Amérique du Nord, 1492-1795*, Sillery (Québec), Septentrion, 1993, ?

MACBEATH, George. « Nicolas Denys », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 264-267.

MANNION, John et Gordon HANDCOCK. « Les pêches du XVII^e siècle », *Atlas historique du Canada*, vol. 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 23.

McGERRIGLE, H. W. *L'histoire géologique de la région de Percé*, Québec, ministère des Richesses naturelles du Québec, 1968, 34 p.

MCGERRIGLE, H. W. *Tour géologique de la Gaspésie*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1985, ?

MELANÇON, Claude. *Percé*, Québec, s.n., 1939, 48 p.

MIMEAULT, Mario. « Le district judiciaire de Gaspé, 1788-1988 », *Gaspésie*, vol. XXVI, n° 2 (juin 1988), p. 17-52.

MIMEAULT, Mario. *John Le Boutillier, politicien et homme d'affaires, 1797-1872*, Gaspé, Corporation du manoir Le Boutillier, 1991, 153 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES. Bureau de l'Est du Québec, *Percé arrondissement naturel*, Rimouski, 16 avril 1973.

PARCS QUÉBEC. *Aménagement et mise en valeur des sites historiques du parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé*, Québec, avril 2000, ?

PATRI-ARCH. *Inventaire du patrimoine bâti, Arrondissement naturel de Percé, Pré-inventaire, Ville de Percé, janvier 2005, document préliminaire*, 120 p.

POIRIER, Jean. « Origine du toponyme *Bonaventure* », *Toponyme*, vol. 4, n° 4, 1986, p. 17-19.

POIRIER, Jean. « La table de Roland », *Gaspésie*, n° 75, 1981, p. 24-26.

ROY, Charles-Eugène. *Percé, sa nature, son histoire*, Percé, s.n., 1947, 178 p.

SAGARD, Gabriel. *Le grand voyage au pays des Hurons*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1990, 383 p.

SOUCY, Chantal et Jean-Louis ROY. *Le banc de Paspébiac*, Paspébiac, Centre de documentation et d'interprétation sur les pêches de Paspébiac, 1983, 36 p.

Sources primaires

Archives Canada-France

Site Internet : <http://bd.archivescanadafrance.org/acf/home.html?&l=fr>.

Banque *Parchemin*

Outil informatique qui résume les actes notariés durant le Régime français.

Gouvernement du Canada, *Fonds des colonies, C11D. Correspondances générales ; Archives coloniales du Canada, MG-6*.

Gouvernement du Canada, Recensement du Canada, *Listes nominatives, 1825, 1831 et 1871*.